L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** [43 francs]. Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada. [$5.00.]

ÉDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS $1.00

Cette éditi... douze grandes pages de matière à lire, renferme en outre un... de 10 pages de feuilleton, (grand format), donnant à la... l'année 4 volumes de plus de 200 pages chacun.

Tou... mencement est payable d'avance.

L'ETENDARD

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première Insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 06
do deux fois do	0 07
do une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins :

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de Domestiques ou employés,
Annonces pour chambres en pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

...NNEE — MONTRÉAL, VENDREDI, 28 FEVRIER 1890 — No 47

Bibliothèque parlementaire

TÉLÉGRAPHIE

L'EUROPE ARMÉE

Statistiques des dépenses militaires des grandes puissances

Berlin, 27—On vient de publier ici des statistiques indiquant les dépenses militaires des grandes puissances pendant les trois dernières années. La France a dépensé 5,082,000,000 de marcs, la Russie 3,251,000,000 de marcs, l'Angleterre 2,475,000,000 de marcs, l'Allemagne 2,430,000,000 de marcs, l'Autriche-Hongrie 1,352,000,000 de marcs et l'Italie 1,254,000,000 de marcs.

LA CONFÉRENCE OUVRIÈRE

Quels sont les pays qui seront représentés à Berlin

LE ROLE DE LA BELGIQUE

Berlin, 27—Quoique la Suisse ait consenti à prendre part à la conférence, elle ne désignera ses délégués que lorsqu'elle aura connaissance du programme.

L'Allemagne a envoyé des invitations officielles aux puissances qu'elle désire voir représentées à la conférence qui s'ouvrira à Berlin le 15 mars.

Paris, 27—On dit que M. Jules Simon sera le délégué de la France à la conférence de Berlin.

Berlin, 27—L'Espagne, le Portugal et d'autres pays sont invités à prendre part à la conférence de Berlin.

Bruxelles, 27—En réponse à la proposition de M. Van Put, conseillant au gouvernement de charger ses délégués à la conférence ouvrière de Berlin de proposer la réunion d'un autre congrès européen qui aurait pour mission de discuter la question d'un désarmement général, le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères, a déclaré [illegible] que, tout en approuvant l'initiative généreuse de l'empereur Guillaume et en acceptant l'invitation de l'Allemagne à la conférence de Berlin, la Belgique n'ignorait pas les difficultés que rencontrerait le congrès européen. Il a refusé de révéler les instructions que le gouvernement donnera à ses représentants.

M. Balisaux, membre de la gauche, a approuvé l'attitude prise par le prince de Chimay. Il a dit que la Belgique n'avait pas à jouer un rôle prépondérant à la conférence.

L'EXPOSITION DE 1892

L'emplacement désigné d'avance — L'opinion de la presse

New-York, 27—La question de l'emplacement que doit occuper l'exposition dans cette ville est réglée depuis longtemps, sauf la consécration finale, qui n'est pas douteuse. Le terrain choisi coïncidera le parc connu sous le nom de Lake Front Park qui, comme l'indique son nom, est une bordure sur le lac Michigan, et qui sera notablement agrandi. Il y sera ajouté de vastes terrains adjacents qui y resteront définitivement annexés, et qui en feront l'un des plus grands parcs qui existent au cœur même d'une grande ville. Cet emplacement est le point de départ des chemins de fer urbains qui traversent toutes les lignes de railways aboutissant à Chicago. Il est, en outre, en communication directe avec tous les ports des grands lacs, et il peut être atteint par les navires venant de l'océan en passant par le canal Welland.

La presse de New-York continue à s'occuper de la situation créée par la décision de la chambre. Naturellement, le débat est clos et le fait accompli, franchement accepté par tous les parties intéressantes ; mais les commentaires sur les conséquences ne sont pas près de s'épuiser.

Le *Sun* s'attache à faire ressortir la responsabilité qu'a assumée la ville de Chicago, et lui notifie dans les termes les plus énergiques qu'elle ne justifiera pas la préférence qui lui a été accordée qu'en faisant plus et mieux que n'aurait pu faire la ville de New-York. New-York avait à sa disposition une souscription de plus de cinq millions de dollars qui se serait immédiatement élevée à dix millions fournis par le trésor de la ville. Il ne faut pas que Chicago s'attende à dépenser moins, et il faut qu'elle soit décidée à en faire le sacrifice pour la plus grande part du moins, sans espoir de retour. Le *Sun* exprime des doutes sur la possibilité d'une pareille libéralité. Le *Times* est du même avis ; mais il fait appel au patriotisme du congrès, et espère que le parti républicain comprendra l'obligation qu'il a contractée, et qu'il voudra y faire honneur en favorisant l'ouverture d'un crédit de dix millions de dollars pour épargner au pays l'humiliation d'un *fiasco* qui serait inévitable si la ville de Chicago était limitée à ses propres ressources.

Le testament de M. Astor

New-York, 26—Le testament de M. John Joseph Astor a été présenté au bureau des tutelles aujourd'hui. M. Astor donne à son ami Alexander Hamilton, de Irvington, $30,000 ; il lègue $100,000 à l'hôpital de St Luc ; $50,000 au musée métropolitain des arts ; $100,000 à l'hôpital de New-York où l'on traite les cancers ; $50,000 à son cousin James Simmons Armstrong ; $450,000 à la bibliothèque Astor. Le reste est laissé à son fils W. Waldorf Astor.

PLUSIEURS PERSONNES

ne peuvent dormir, souffrent d'une dyspepsie aigre causée par la nourriture dans laquelle est entré l'alum ou d'autres poudres à bon marché. La plus recommandable est la Poudre à Pâte Crême de Tartre Impériale.

PARLEMENT PROVINCIAL

(Spécial à l'ETENDARD)

Québec, 27.

PRÉSENTATION DE BILLS.

Bill intitulé : Acte relatif à certaines procédure faites devant la cour des Magistrats du district de Montréal et à l'exécution des jugements rendus par ce même tribunal.—L'hon. M. Turcotte.

L'hon. M. MERCIER attire l'attention de la chambre sur le rapport spécial concernant l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, qui laisse les parties dans le même état. Il dit qu'on devrait procéder immédiatement dans cette question et en finir une bonne fois pour toutes.

L'hon. M. TAILLON concourt dans cette idée.

M. DeGROSBOIS demande que le bill soit renvoyé à plus tard, vu qu'on est à préparer des amendements acceptés par les deux partis.

L'hon. M. MERCIER ne veut pas consentir et finalement on procède aux

ORDRES DU JOUR

Seconde lecture du bill appliquant la loi relativement à la coupe du bois marchand dans certains cas—L'hon. M. Duhamel.

M. PICARD attaque ce projet de loi. Il prétend que cette loi est injuste pour le colon. Il fait l'éloge de la loi faite par les conservateurs.

La nouvelle est radicalement mauvaise.

Le vote étant pris sur une motion de non-confiance présentée par M. Picard à la fin de son discours, donne le résultat suivant :

Pour : — Baldwin, Beauchamp, Blanchet, Casgrain, Desjardins, Dupuis, Dupuis, England, Faucher de St Maurice, Flynn, Hall, Lapointe, Leblanc, Martin, McIntosh, Nantel, Owens, Picard, Poupore, Spencer, Tourigny—20.

Contre :—Basinet, Bisaillon, Bourbonnais, Boyer, Cameron, Cardin, David, Deschênes (Laval), DeGrosbois, Dostaler, Dumais, Duhamel, Gagnon, Ethier, Lafontaine, Laliberté, Lemieux, Legris, Lussier, McShane, Mercier, Morin, Pelletier, Pilon, Rinfret, Robidoux, Rocheleau, Shehyn, Tessier (Portneuf), Tessier (Rimouski), Trudel, Turcotte—37.

NOTES

Réunion du comité des bills privés au conseil législatif, sous la présidence de l'hon. M. Prevost. Il s'agit d'abord de la subdivision du township de Stanbridge, comté de Missisquoi, afin d'obtenir une corporation de ville. M. Constantineau, avocat, de Bedford, s'oppose au bill, car il prétend que le village de Bedford n'aurait pas sa quote-part de représentants.

Le bill a été adopté avec amendement.

—Ce matin, le comité de l'Ecole de Médecine s'est réuni sous la présence de l'hon. M. Blanchet ; après discussion, l'amendement suivant, soumis par l'hon. M. L. P. Pelletier, a été adopté : "Le comité est d'avis que l'opinion des facultés de Laval et de l'Ecole de Médecine est également partagée sur la question de savoir si les dispositions du présent projet de loi produiront l'union et l'entente désirée et régleront les difficultés existantes, et dans les circonstances, il croit devoir laisser ce bill à l'appréciation de la chambre.

En faveur du bill étaient présents MM. les Drs Hingston, d'Orsonnens, Demers, Mignault et Rottot.

Les opposant étaient MM. les Drs L. B. Durocher, Henri J. Desjardins et Beausoleil.

SEANCE DU SOIR

On appelle de nouveau le bill pour la Cie de gaz de Montréal.

L'hon. M. McSHANE, secondé par l'hon. M. TAILLON, propose le renvoi du bill à six mois. Ce dernier explique les raisons pour laquelle il prend cette position.

UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance régulière de l'Union Catholique dimanche, le 2 mars prochain, à deux heures p.m., dans le soubassement du Gésu.

M. Jos G. W. McGown, déclamera "*La veillée*," de Frs. Coppée, et M. Alph. Lecliare, traitera de *la peinture*, de *l'architecture* et de *la musique au point de vue philosophique* et *artistique*.

Les membres sont priés d'assister et les amis, spécialement les jeunes gens, sont cordialement invités.

LE SECRÉTAIRE.

CONDOLEANCES

A une assemblée de la section dramatique du Cercle Littéraire St Jean-Baptiste, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1o Que les membres du Cercle ont appris avec peine, la mort de M. Turpin, père d'un de leurs membres, décédé en France et qu'ils offrent leur condoléances à leur ami, M. Louis Turpin, pour la grande perte qu'il vient de faire.

2o Proposé par M. H. Amyot, appuyé par M. Eug. Laflamme :

"Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt en France, ainsi qu'au journaux français de Montréal.

Communiqué.

L'Antiquité de l'homme non prouvée

Réfutation par des faits positifs de l'hypothèse de l'école scientifique qui prétend que l'homme a été crée il y a 250,000 ans au moins, et qu'il a passé par des milliers de transformations avant d'atteindre son état actuel.

C'est un livre à répandre dans les collèges, les académies, les couvents et les bibliothèques, et qui, par une large diffusion est appelé à faire un bien considérable en détrompant les esprits sincères, mais troublés par la vulgarisation des décevantes affirmations de la science matérialistes et de l'impiété.

En vente chez les LIBRAIRES et au bureau de la REVUE CANADIENNE, 37 rue St Jacques.

L'ACCIDENT DU COMTÉ DE BERTHIER

Le coroner du comté de Berthier a prononcé un verdict de mort accidentelle à l'occasion de l'accident qui a coûté la vie à M. Falardeau, tombé dans un puits en y puisant de l'eau, comme l'ETENDARD l'a rapporté le premier, avant-hier soir.

"JE NE VOUS COMPRENDS PAS"

Quelqu'un qui avait affaire hier après-midi, dans un bureau public du "Temple Building", rue St Jacques, a demandé en français au conducteur de l'élévateur d'arrêter à un certain étage.

Le conducteur a continué à voyager de bas en haut et de haut en bas, sans s'occuper de rien. Lorsqu'on lui a demandé de nouveau d'aller à la chambre portant un numéro indiqué, il a répondu en français un peu cassé : "Je ne vous comprends pas".

Les propriétaires devraient mettre un homme qui comprenne le français, car ceux qui louent des bureaux au "Temple Building" ont droit de recevoir des gens qui parlent français.

UN VIEUX PATRIOTE DE 37

A Montréal, 25 courant, M. H. T. Chagnon et Dame Marie - Anne Lynch, son épouse, célébraient, rue Lafaille, leur 50e anniversaire de mariage. Est issu de leur mariage, 7 enfants, dont 3 sont morts, et 14 petits-enfants et un arrière-petit-enfant. M. Chagnon est le père du capt. A. T. A. Chagnon, entrepreneur de Longueuil, du capt. M. J. E. Chagnon, avocat de Montréal, de H. C. H. Chagnon, notaire de Coaticook, et de M. N. Chagnon, du département de santé de Montréal, et le beau-père de M. F. X. Dubuc.

M. H. T. Chagnon fut instituteur pendant 32 ans, dans le comté de [illegible] Chambly ; [illegible] fut aussi un des combattants au fer de [illegible] Charles.

Soupçon de vol

Un nommé Maurice Malone, âgé de 31 ans, sans résidence, a été arrêté hier soir, par le détective Arcand, sous soupçon de vol.

Poursuite

MM. Eusèbe Senécal et fils ont intenté une action au montant de $812 contre L. H. Taché, secrétaire privé du Secrétaire d'Etat, pour l'impression du *Drapeau*.

FAITS DIVERS

Grièvement maladie

Le Révd M. Dorval, curé de l'Assomption, est souffrant depuis plusieurs jours d'une inflammation de poumons. Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

Une souris au parlement

Un incident curieux s'est produit à la première séance de la chambre des communes anglaise.

Sir John Gorst venait de prendre la parole lorsque, tout à coup, on vit apparaître une souris qui courut droit vers l'orateur. Aux cris de surprise que poussa l'assistance, la souris effrayée s'arrêta et essaya de rebrousser chemin. Mais elle se heurta dans sa retraite contre les jambes d'un député qui, médiocrement flatté de cette préférence, essaya de se dégager par des mouvements un peu brusques.

En un instant, M. Parnell, ses lettres et les privilèges de la chambre étaient oubliés ; la souris avait accaparé toute l'attention des honorables, qui étaient montés sur des bancs pour pouvoir suivre ses exploits. Seul, l'orateur ne s'était aperçu de rien, et il était stupéfait de se voir ainsi négligé. Enfin, la souris ayant réussi à se glisser dans un trou, l'agitation de la chambre se calma peu à peu, et sir John Gorst put reprendre le fil interrompu de son discours.

Epilogue d'un drame de famille

Il y a treize ans, en 1877, un horrible assassinat fut commis à Marseilles. La veuve Boyer fut tuée et découpée en morceaux par un jeune homme, Léon Vitalis, qui était le fiancé de sa fille Maria, âgée de 17 ans. Cette dernière avait eu le courage d'assister impassible et cynique au meurtre de sa mère et de prêter son appui au coupable.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône condamna Vitalis à mort et Maria Boyer aux travaux forcés à perpétuité. Vitalis fut exécuté à Marseille le 17 août de la même année.

Quant à Maria Boyer, elle fut envoyée dans une maison centrale du département de la Gironne. Sa conduite en prison a toujours été exemplaire ; elle soignait, pendant les épidémies, les malades avec un dévouement sans bornes. Elle avait vu commuer à deux reprises sa peines des travaux forcés à perpétuité.

Elle va bénéficier de la loi qui autorise les parquets à mettre en liberté provisoire les condamnés qui, s'étant bien conduits en prison, ont accompli la moitié de leur peine. Maria Boyer sera libre dans quelques jours.

AVIS SPÉCIAUX

Les chemises blanches de toilette à $1 chez S. Carsley sont les meilleures sur le marché.

—S. Carsley a décidé de disposer définitivement de plusieurs lignes de gilets anglais de promenades à des prix qui les feront enlever avant l'ouverture des marchandises du printemps.

N'oubliez pas que le "Bokara" et l'"Astracan" sont les fourrures les plus à la mode

Ces deux fourrures sont tout ce qu'il y a de mieux, après le mouton de Perse, c'est ce qu'il y a de plus convenable et de plus confortable, soit pour la promenade ou pour le voyage. Grand choix chez

CHAS DESJARDINS ET CIE,
1537, 1539, 1541 rue Ste Catherine,
Aux 3 Chevreuil,
Montréal.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Waterloo, 17 décembre 1889.
Comté de Shefford,
No 1065.

COUR DE CIRCUIT

CORAM LYNCH, J.C.S.

JUGE 1o.—Que par l'Art. 1046 C. M., toute personne majeure peut intenter, en son nom particulier, une action populaire pour recouvrer l'amende contre un officier municipal qui refuse de faire exécuter des travaux tels qu'ordonné par un procès-verbal.

2o.—Qu'il n'est pas nécessaire en ce cas de prendre l'action *qui tam*, ni de mettre la corporation en cause dans le bref.

Par son action le demandeur demande que le défendeur soit condamné à une amende n'excédant pas douze dollars, pour refus et négligence d'avoir fait exécuter des travaux de cours d'eau, tel qu'il y était tenu par un certain procès-verbal en vertu des articles 381 et 382 du Code Municipal.

Le Défendeur rencontra cette action par divers plaidoyers, et spécialement par une défense en droit, alléguant que l'action était mal intentée et qu'elle aurait dû être prise *Qui tam*, savoir, tant au nom du Demandeur qu'en celui de la Corporation du Comté de Shefford, à laquelle la moitié de l'amende en question appartient.

A l'argument J. A. Simard, Ecr., avocat du défendeur, cita plusieurs décisions à l'appui de ses prétentions, savoir les suivantes :

Lami et Raboin—1 R. L. p. 687, en 1870.

Robert et Doutre—5 R. L. p. 400, en 1874.

Houle et Martin—6 R. L. p. 641, en 1874.

Graham et Morrissette—5 Q. L. R. p. 346, en 1879.

Lesquelles décisions étaient toutes favorables aux prétentions de la défense et maintenaient que dans l'espèce il fallait mettre la corporation en cause, et que partant c'était [illegible] *qui tam*.

[illegible] une action [illegible] ault, avocat du demandeur, Mr Charles Tu[illegible] pour le demandeur, maintenait [illegible] traîte, que l'action populaire était clairement indiquée par notre code municipal, et qu'il y aurait dans bien des cas, injustices graves si l'on était obligé de poursuivre tant au nom du Demandeur qu'en celui de la Corporation, car celle-ci, pour protéger son officier, pourrait refuser son consentement à telle action. D'ailleurs, que les modifications apportées par l'article 1046 à l'ancien acte municipal, indiquant clairement l'intention du législateur et que l'action *Qui tam*, d'origine anglaise, était dans le but d'empêcher de frauder l'échiquier, tandis que dans le cas actuel, c'était de forcer un officier de faire son devoir.

Le Demandeur s'appuyant surtout sur la lettre de la loi et sur la décision de M. le magistrat de Montigny *in re* Labelle et Gratton, 7 R. L. p. 325, et sur décision analogue du juge Routhier dans la cause de Bouchard vs Gilbert 12 L. N. p. 367.

Pour l'action *Qui tam*, un affidavid est requis pour établir que les parties ne s'entendent pas pour frauder le fisc, tandis que la loi ne requiert pas d'affidavit dans le cas actuel.

L'avocat du démandeur s'éleva contre la manie des précédents, qui souvent diffèrent d'après les nuances de la cause et qui tendent à obscurcir les sources du droit et à faire dévier la justice de la loi, clairement exprimée.

Le savant juge Lynch, après avoir analysé en la cause et les précédents cités, de part et d'autre, expliqua la loi, et dit que le législateur, en mettant à la portée de chaque contribuable un moyen simple et facile de protéger ses droits, n'a pas voulu l'exposer aux difficultés que lui susciterait l'action *Qui tam*, qui était créé, en Angleterre, pour un but tout à fait différent.

En conséquence, la défense en droit devait être renvoyée.

CHS THIBAULT,
Avocat du Demandeur.
J. A. SIMARD,
Avocat du Défendeur.

UTILE A LIRE

— Voulez-vous présenter une adresse bien écrite et bien rédigée à un parent, à un ami ou à un supérieur ? Adressez-vous alors au No 81 rue Vitré, de 7 à 9 heures du soir, ou à ce bureau toute la journée.

Correspondances privées et commerciales. Prix modiques. jno

TRENTE JOURS DE NOTICE

Les remèdes indiens de la Cie du Baume de la Montagne Verte, de Geo. Tucker, deviennent si populaires, que des pharmaciens et des épiciers sans scrupules en profitent pour vendre de leurs préparations sous le nom de la Cie du Baume de la Montagne Verte. Ce titre de remèdes des Montagnes Vertes a été enregistré au "Régistre des Marques de Commerce No 13, folio 2810" conformément à "L'Acte des Marques de Commerce et Dessins de Fabrique de 1879" par Geo. Tucker. M. Tucker prendra des mesures strictes envers ces Messieurs qui agissent ainsi.

Une de ces causes en Cour intéressera bien des propriétaires de médecines patentées.

CONSEIL AUX MERES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il est agréable à l'enfant, adoucit les gencives, allège la douleur, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. 25 cents la bouteille. 3-p s, 1 m v.

UN SAUT DANS LE NIAGARA

est un moyen aisé de finir sa vie et souffrir de la dyspepsie est une manière certaine de la rendre misérable. Prendre les Burdock Blood Bitters est un moyen facile de guérir la dyspepsie, ce remède ne manque jamais de tonifier et de renforcer tout le système en même temps.

REPRODUCTION

ROME

LETTRE ENCYCLIQUE

—DE—

N. T. S. P. LEON XIII

(Suite et fin)

C'est pour cela que l'apôtre S. Paul, après avoir exhorté les Golossiens à fuir tous les vices et à s'approprier le mérite des diverses vertus, ajoute : *Mais pardessus tout, ayez la charité, qui est le bien de la perfection* (1). Oui, en vérité, la charité est le lien de la perfection ; car ceux qu'elle tient embrassés, elle les unit intimement à Dieu lui-même ; par elle, leur âme reçoit sa vie de Dieu, vit avec Dieu, et pour Dieu. Mais l'amour de Dieu ne doit pas être séparé de l'amour du prochain, parce que les hommes ont été rendus participants de l'infinie bonté de Dieu et qu'ils portent en eux-mêmes l'empreinte de son visage et la ressemblance de son Etre. "Nous tenons de Dieu ce "commandement : Que celui "qui aime Dieu, aime aussi son "frère (2). Si quelqu'un dit ; "J'aime Dieu, et qu'en même "temps il haïsse son frère, il ment (3).

Ce psécepte sur la charité a été qualifié de *nouveau* par son divin auteur, non pas en ce sens qu'une loi antérieure ou la nature elle-même n'eût pas déjà commandé aux hommes de s'entr'aimer, mais parce que le précepte chrétien de s'aimer de la [illegible] était véritablement nouveau [illegible] exemple dans le [illegible] et sans [illegible] même amour dont Jesus-Christ est aimé par son Père et par lequel il aime lui-même les hommes, il en a imposé l'obligation à ses disciples et à ses sectateurs, afin qu'ils puissent n'être qu'un cœur et qu'une âme, de même que, par nature Lui et son père sont un. Personne n'ignore quelle a été la force de ce commandement, et avec quelle profondeur, dès le commencement, il s'implanta dans les cœurs des chrétiens et avec quelle abondance il a produit des fruits de concorde, de bienveillance naturelle, de piété, de patience, de courage. Pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à imiter ces exemples de nos pères ? Le temps même où nous vivons ne doit pas nous exciter médiocrement à pratiquer la charité.

Puisque les impies se remettent à haïr Jésus-Christ que les chrétiens redoublent de piété à son égard et se renouvellent dans la charité, qui est le principe des grandes choses ! Si donc quelques dissensions ont éclaté parmi eux, qu'elles disparaissent ! Qu'elles cessent aussi ces luttes qui dissipent les forces des combattants. Sans profit aucun pour la religion. Que les intelligences s'unissent dans la foi, les cœurs dans la charité, afin que, comme cela est juste la vie tout entière s'écoule dans la pratique de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes !

Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de famille à régler d'après ces préceptes le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des Etats. Aussi bien ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes, s'efforcent-ils de s'attaquer aux racines mêmes de la famille et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons. Ils ne se laissent pas détourner de cet attentat par la pensée qu'une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans infliger aux parents le plus cruel outrage, car c'est à eux qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels il a donné le jour avec l'obligation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on leur veut faire en cette matière et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants. Ils doivent d'ailleurs pénétrer celle-ci des principes de la morale chrétienne, et s'opposer à ce que leurs enfants fréquentent les écoles où ils sont exposés à boire le funeste poison de l'impiété. Quand il s'agit de la bonne éducation de la jeunesse, on n'a jamais le droit de fixer de limites à la peine et au labeur qui en résultent, si grands qu'ils puissent être.

Aussi ces catholiques de toutes nations qui en dépensant beaucoup d'argent et encore plus de zèle, ont créé des écoles pour l'éducation de leurs enfants sont dignes d'être proposés à l'admiration de tous. Toutefois, et par dessus tout, qu'on tienne compte de l'influence considérable exercée sur les âmes des enfants par l'éducation de famille. Si la jeunesse trouve dans le foyer domestique les règles d'une vie vertueuse et comme l'école pratique des vertus chrétiennes, le salut de la société sera en grande partie, garanti pour l'avenir.

Nous croyons avoir indiqué aux catholiques de notre temps la conduite qu'ils doivent tenir et les périls qu'ils doivent éviter--Il reste maintenant, et c'est à vous, Vénérables Frères, que cette obligation incombe, que vous preniez soin de répandre partout Notre parole, et que vous fassiez comprendre à tous combien il importe de mettre en pratique les enseignements contenus dans ces Lettres. Accomplir ces devoirs ne saurait être une obligation gênante et pénible, car le joug de Jésus-Christ est doux et son fardeau est léger : si toutefois quelques-uns de Nos conseils paraissaient d'une pratique difficile, c'est à vous d'user de votre autorité et d'agir par votre exemple, afin de décider les fidèles à faire de plus énergiques efforts et à ne pas se laisser vaincre par les difficultés. Nous avons souvent Nous-mêmes donné cet avertissement au peuple chrétien. Rappelez-le lui les biens de l'ordre les plus dignes d'estime sont en péril : pour les conserver il n'y a pas de [illegible] fatigues qu'il ne faille endurer : ces [illegible] labeurs auront droit à la plus grande [illegible] récompense dont puisse être couronnée la vie chrétienne.

Par contre refuser de combattre pour Jésus-Christ, c'est combatre contre Lui. Il l'a nettement proclamé : il reniera aux cieux devant son Père ceux qui auront refusé de le confesser sur laterre (4). Quant à Nous et à vous tous, jamais assurément, tant que la vie nous sera conservée, Nous ne Nous exposerons à ce que, dans ce combat, Notre autorité, Nos conseils, Nos soins, puissent en quoi que ce soit faire défaut au peuple chrétien ; et il n'est pas douteux que pendant toute la durée de cette lutte, Dieu n'assiste d'un secours particulier, et le troupeau et les Pasteurs.

Plein de cette confiance, et comme gage des dons célestes et de notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur dans Notre Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tout votre peuple la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 janvier de l'année 1890, de Notre Pontificat la douzième.

LEON XIII, PAPE.

(1) Coloss. III, 14
(2) I Ep. de S. Jean. IV, 21.
(3) Ib. 20.
(4) S. Luc, IX, 26.

Pour le mouton de Perse et le Seal, vous devez venir nous voir

En effet, nous pouvons vous donner sûrement plus de satisfaction qu'ailleurs, parce que nous faisons une spécialité de la fabrication des articles en Seal et en mouton de Perse. Nous avons tout ce qu'il y a de plus riche. Prix excessivement bas.

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537, 1539, 1541 rue Ste Catherine
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

J. A. MERCIER

COURTIER D'ASSURANCES

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

76-Rue St. Gabriel-76

(Batisses du gouvernement)
MONTREAL.

Risques placés aux taux les plus raisonnables.
Patronage sollicité.
Théléphone du Bureau 191.
Théléphone résidence privée, 6002.

— LA —

POUDRE A PATE COOK'S FRIEND

est garantie donner une satisfaction complète

Les Pilules de Carter pour le Foie GUERISSENT

le mal de tête et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après le repas, Douleur dans le côté, etc. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête nerveux ou bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tout désordre de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer ; mais après tout, le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres ne font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adresser en nommant l'ETENDARD à

Carter Medecine Co.
NEW-YORK E. U.,
2[illegible] 181-1an

BUREAU DU DR WOOD
Coin des rues Commerciale et Canal, Buffalo, N. Y.

Le Dr Wood est le plus vieux specialiste dans Buffalo pour la guérison de maladies d'une nature privée. Des cas tout récents ont été guéris dans quelques jours sans l'emploi du mercure. Les jeunes gens souffrant de déperissement prématuré, résultant d'irrégularité de conduite, sont permanement guéris. Toute correspondance strictement privée et réponse immédiate.

N. B.—Ecrivez en anglais autant que possible. Ian-6 h 2½

CRISES NERVEUSES ARRETEES GRATIS

Succès merveilleux

PERSONNES MALSAINES RETABLIES. Le grand NERVIN DU Dr KLINE, pour toutes les MALADIES DU CERVEAU et des NERFS. Guérison positive de toute affections nerveuses, [illegible], épilepsie, etc. Prix suivant direction il est INFAILLIBLE. Plus de crises après le premier jours d'emploi. Une brochure explicative et une bouteille de $2.00 seront expédiés gratuitement aux patients sujets aux accès nerveux, moyennant paiement des frais de transport sur réception. Envoyez les noms des personnes affligées et leurs adresses au Dr KLINE, 931 rue Arch Philadelphie, Pa. Attention droguiste, défiez-vous des IMITATIONS FRAUDULEUSES

Renforce et Régularise toutes les fonctions organiques et guérit la Constipation, l'excès de bile, le mauvais état du sang, la Dyspepsie, les maladies du Foie et toutes les conditions anormales de l'organisme.

N. LANDRY

DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS
(ELECTROS. clichés)

Portraits, Vues de bâtisses, Ornements Architecture, Dessins à Vignettes de toute sortes, exécutés avec le plus grand soin et à bas prix. Envoyez pour prix avant donner votre ordre ailleurs.

32St Gabriel, Montreal.

"Canada Paper Company"

(LIMITED)

AVIS est par le présent donné, que la SEPTIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE des actionnaires de la Fabrique de Papier du Canada (limitée) sera tenue au Bureau de la Compagnie, No 589 rue Craig, en cette ville,

JEUDI, le 11 de MARS, à 3 heures p. m.

Par ordre du Conseil,
JOHN J. YOUNG,
Sec.-Trésorier.
Montréal 25 février 1890. 46-10

TOUS CEUX QUI SE servent de la vapeur comme force motrice ainsi que tout conducteur de machineries

devraient se procurer le pamphlet sur le lubréfiage, qui est expédié gratuitement sur demande. Il contient des informations très pratiques.

La Vacuum Oil Co

MANUFACTURE D'HUILES DE PREMIER CHOIX
— POUR —
CYLINDRES, EMACHINES, CUIRS ET LAINES
ROCHESTER, N.-Y.

SUCCURSALES ET MAGASINS A MONTREAL ET A TORONTO. 22-2

BLANCS

Pour les Exercices de Grammaire de Tenue des Livres

Blancs pour les exercices de grammaire approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et comprenant quatre cahiers :
No 1-Exercises sur le nom, l'article, l'adjectif et le pronom.
No 2 - Exercices sur le verbe, l'adverbe la préposition, la conjonction et l'interjection.
No 3-Exercices sur les différentes règles de la syntaxe.
No 4-Exercices sur l'accord du participe, remarques particulières sur certains verbes et la ponctuation.
No 5-Exercices sur l'analyse logique.
Prix de chaque cahier..... $0. 10
Blancs pour les exercices de tenue des livres, renfermant les *Principes de tenue des livres*, par J. Ahern, (5 grandes pages de texte avec chaque cahier). Le cours comprend quatre cahiers : Brouillard, Journal, Grand-Livre, Livre de Caisse. La série de quatre cahiers..... $0 40
En vente à la librairie,
J. B. ROLLAND & FILS
6 à 14 rue St-Vincent, Montréal.

"GUARDIAN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie

DE LONDRES, ANGLETERRE.
(Etablie en 1821)

CAPITAL $10,000,000
FONDS INVESTIS 20,000,000

Agents généraux } ROBT SIMMS & CIE.
pour le Canada } GEO. DENHOLM, Mont

Polices d'Assurance contre le feu acceptées

45 Rue St Sacrement.

Dr A. JOYAL

Ancien élève des Hôpitaux de Paris et du Collège de France

125—RUE WINDSOR—125

En face de la Gare du Pacifique

Téléphone Bell No 4491.

292-1an

M. GARAND

— NOTAIRE —

10 rue St Lambert, Montreal

ARGENT À PRÊTER

HEURES DE BUREAU—De 9½ hrs A. M à 2½ hrs P. M.

J. A. GRENIER

ARPENTEUR, INGÉNIEUR CIVIL, SOLLICITEUR DE PATENTES

BUREAU :

17 Cote de la Place-d'Armes.

L. C. De TONNANCOUR

MARCHAND-TAILLEUR

No 8, Cote Saint Lambert

Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie.

M. DE TONNANCOUR a toujours en stock un grand assortiment de marchandises françaises et anglaises.

J. N. ARCHAMBAULT

AGENT D'IMMEUBLES

PRÊTS, ASSURANCE ET DE COLLECTIONS.

BUREAU : 1598 RUE NOTRE-DAME

13 juil-1a

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique

INGÉNIEUR CIVIL ET ARPENTEUR

61 rue St Jacques

Demande de

AUX RETARDATAIRES

Nous les prions de regler avec nous, sous le plus court delai, sinon, nous leur discontinuerons l'envoi de notre journal et remettrons leurs comptes en collection.

L'ADMINISTRATION.

L'ETENDARD

Montreal, le 28 Fevrier 1890

FEU M. TRUDEL

La *Revue Canadienne* publie dans son numéro de février l'article nécrologique suivant :

La cause du bien a perdu récemment un défenseur infatigable en la personne de M. F. X. A. Trudel, sénateur, mort dans sa cinquante-deuxième année le 17 janvier.

Plus qu'aucun autre dans ce pays, M. Trudel a été l'objet de calomnies inqualifiables.

Père de famille, M. Trudel a eu la douleur de voir des curieux malveillants pénétrer jusqu'à son foyer domestique pour y chercher sujet de livrer sa réputation à la basse malignité du public. On voulait avilir M. Trudel ; les tribunaux vengèrent sa réputation et son honneur.

M. Trudel était catholique sans biais. Cependant on s'est attaché à rendre suspecte sa religion. C'était la plus grave des injures à un homme de foi, mais la plus facile des objections contre le polémiste intransigeant dont la doctrine déconcertait le "juste milieu."

Homme politique, M. Trudel a été l'objet des attaques les plus injustes et des outrages les plus grossiers, parce que, détestant l'hypocrisie à l'égal de la servilité, il ne calculait jamais le prix d'un mensonge ou le salaire d'une bassesse. Il excitait, par cette conduite, de grandes colères, ce qui valait mieux que d'exciter un grand mépris. Il s'est honoré par sa pauvreté.

Lorsque l'épuisement des forces amené plutôt par des peines morales que par un mal physique, obligea M. Trudel à cesser d'écrire, il ne s'en intéressa pas moins aux questions religieuses, politiques et sociales qui avaient été l'objet de ses études, de ses veilles et de ses travaux. La plume était tombée de ses doigts, mais il avait retenu le conseil, et le conseil était toujours droit.

M. Trudel est mort, personne ne l'ignore, dans des sentiments parfaits de charité chrétienne : c'est tout dire. Cependant sa charité n'a pas désarmé les haines qui l'avaient assailli pendant son vivant ; elles ont invectivé contre son cercueil, et montré, par le que s'intituler catholique n'oblige pas à agir chrétiennement.

M. Trudel laisse à ses fils, à ses concitoyens en même temps, par sa vie privée, un bel exemple de droiture et de probité, par sa vie publique, un non moins bel exemple de dignité et de fermeté.

UN PEU DE PUDEUR

La feuille à M. Chapleau a le toupet de publier ceci :

Il s'est trouvé dix députés français pour combattre l'amendement Thompson sur la question de la langue. Ce sont MM. Geoffrion, Amyot, Beausoleil, Doyon, Ste Marie, Neveu, Bourassa, Couture, Gauthier, Prefontaine.

Malheureusement, il ne s'en est trouvé que dix pour refuser de faire la seule concession qu'il fût possible de faire légalement aux fanatiques anti-français. S'il s'en fut trouvé un nombre suffisant, nos nationaux auraient conservé le droit de parler français dans la législature du Nord-Ouest, droit auquel ceux qui ont voté pour l'amendement Thompson ont renoncé.

Il *ne* s'est trouvé *que* dix députés français pour combattre l'amendement Thompson, parce que les autres ont préféré faire cette concession plutôt que de risquer un conflit. Mais *il ne s'est trouvé qu'un seul Canadien-français* pour combattre l'amendement Beausoleil qui demandait le maintien de nos droits acquis, *et celui-là c'est M. Chapleau.*

Que la *Presse* laisse donc au *Monde* le monopole des injures contre ces dix canadiens intransigeants ; elle n'a rien à gagner à vouloir y fourrer son nez ou son patron.

Quant au *Monde*, il continue sa besogne de nègre qui consiste à faire croire que MM. Beausoleil, Préfontaine et autres ont voté *pour* le bill de M. McCarthy, ce qui est faux et de la fausseté la plus évidente :

1o D'abord parce qu'aucun vote n'a été pris sur le bill de M. McCarthy ;

2o Ensuite, parce que, sur la motion principale, comme sur les amendements précédents, ces Messieurs ont voté contre l'adoption.

La mauvaise foi que déploie le *Monde*, dans un but que nous comprenons fort bien, est d'ailleurs parfaitement inutile ; son public se partage en deux classes : l'une, la plus nombreuse, qui ne lit pas ses articles de rédaction ; l'autre, un tout petit nombre, qui lit en même temps d'autres journaux, sait à quoi s'en tenir sur la rédaction du confrère.

Que le *Monde* nous donne donc le texte de la motion sur laquelle MM. Amyot, Beausoleil et toute la noble phalange des dix a voté pour le bill de M. McCarthy.

On lit dans le *Monde* d'hier, 2e page :

Nos lecteurs se rappellent que le MONDE se conformant au désir de l'autorité diocésaine, s'est tenu complètement en dehors du fameux procès Paradis-Berthiaume. Nous apprenons avec plaisir que l'intervention énergique de notre digne évêque a fait cesser ce scandale. La soumission de M. Berthiaume est complète sur toute la ligne et digne de la véritable humilité chrétienne. Ce bel exemple d'obéissance ne peut que le rehausser dans l'estime de ses co-religionnaires.

On lit dans le *Monde* d'hier, 4ème page :

Ce pauvre Berthiaume n'a décidément pas de chance! Les tuiles pleuvent sur lui, sans interruption, depuis quelque temps, et il apprend—a ses dépens—que la direction d'un journal présente des difficultés auxquelles sa carrière d'imprimeur ne l'a pas suffisamment préparé.

Par exemple, il est doué d'un estomac robuste et il a le cœur solide, pour avaler, comme il le fait, ce matin, dans la *Minerve*, et sans sourciller, une couleuvre d'une digestion d'autant plus difficile qu'il a dû, la bouche en cœur, répéter dans la *Presse* de midi cette pénible, mais salutaire opération.

Pas de commentaires.

LES JÉSUITES VENGÉS

Le Révd Père Jones, S. J., répond, dans le "Star", à l'association des ministres protestants

Le Révd Père Jones, du collège des Jésuites de cette ville, publie, dans le *Star* d'hier soir, une longue et très intéressante lettre, en réponse aux attaques du professeur Scrimger et de l'Association des ministres protestants, attaques aussi publiées dans le *Star*.

Tout le différend vient de ce que le professeur, peu versé dans la langue de Cicéron, prétend que le 5ème chapitre de la 6ème partie des Constitutions de St Ignace de Loyala obligent les Jésuites à commettre le péché pour obéir à leur supérieur.

Le savant professeur traduit *obligatio ad peccatum* par "obligation de péché," tout comme si c'était *obligatio ad peccandum*. Le Révd Père Jones lui donne un petit cours de latin afin de lui apprendre que la proposition latine *ad* est très fréquemment employée par les classiques pour *usque ad* et que *obligatio ad peccatum* signifie "obligation sous peine de péché" et non "obligation de commettre le péché". Voici comment le professeur Scrimger a traduit dans le *Star* cette partie des constitutions des Jésuites :

" Il nous semble donc bon que, à part le vœu exprès de soumission au Souverain Pontife fait par la Société et les trois vœux essentiels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qu'aucune constitution, déclaration ou règlement de vie ne comporte *obligation de commettre le péché*, mortel ou véniel ; à moins que notre supérieur ne commande au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou en vertu de la sainte obéissance, ce qu'il peut faire quand il juge que cela est très utile dans l'intérêt public, ou pour des intérêts privés."

Le révérend Père Jones s'étonne qu'on puisse dénaturer de la sorte le sens d'un texte. Voici, dit-il, la traduction de ce texte :

" Il nous semble donc bon que, à part le vœu exprès de soumission de la société au Souverain Pontife et les trois autres vœux essentiels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qu'aucune constitution, déclaration ou règlement de vie ne comportent d'*obligation sous peine de péché*, mortel ou véniel, à moins que le supérieur ne commande au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou en vertu de la sainte obéissance, etc."

Le révérend Père Jones déplore l'ignorance qui répand de pareilles calomnies et se demande s'ils sont bien vraiment des justes les hommes qui, d'une main, arrachent, au coin d'une rue, un placard peu décent, et de l'autre main, répandent le "Confessionnal" de Chiniquy, ou "La Morale des Jésuites," de Paul Bert. Il recommande aux ministres protestants d'employer leur zèle à la réforme de leur *Credo* (ils en auront assez à faire), et fait observer comme il sied peu à des apôtres d'un évangile de charité et de paix de consacrer leur temps à écrire de la sorte dans les journaux pour provoquer des querelles de religion.

—De la *Minerve*.

LE SYSTEME DU "PAIRAGE"

(De la *Justice*)

Ottawa, 24 février.

Il y a des journalistes qui croient ou qui feignent de croire que, pourvu qu'un ministre ait pairé, il est indifférent qu'il vote ou qu'il s'absente.

Quelle erreur !

Prenons, par exemple, la Chambre des Communes, au moment où l'on mettait aux votes l'amendement Beausoleil au bill McCarthy.

Les représentants français du parti libéral avaient déjà voté tous en faveur de cet amendement ; mais les membres du parti ministériel se demandaient dans la plus cruelle incertitude, s'ils devaient se prononcer pour ou contre cet amendement, parti du côté opposé au leur? En appuyant l'amendement, n'ébranleraient-ils pas l'administration à laquelle ils sont dévoués? En jetant un vote hostile à l'amendement, ne nuiraient-ils pas à la cause de leur nationalité ?

Heureusement, se disaient-ils, nos trois chefs nationaux, nos trois ministres français vont voter les premiers et montrer la voie à suivre.

Le ministre des Travaux Publics se lève, et le page qui appelle les noms des votants, crie d'une voix argentine : *Sir Hector Langevin !*

Les regards de l'enfant se portent ensuite sur le fauteuil du ministre de la Milice et n'y voyant personne, se dirigent vers la place du Secrétaire d'Etat, qui est, lui, à son poste; mais qui ne bouge pas, qui ne manifeste par aucun signe de tête son adhésion à l'amendement. Les regards du page passent donc outre et cherchent plus loin quelque membre qui, en se levant, indique qu'il est pour l'amendement.

A présent, se rend-on compte de l'effet moral que cette scène muette doit avoir sur les représentants appelés à voter ensuite ? Ils ont entendu le nom de Sir Hector ; mais celui de Sir A. P. Caron n'a pas été prononcé. Le ministre n'est pourtant pas absent de la ville ; on l'a même vu à son poste, au commencement de la séance. N'y est-il pas en ce moment ? Les membres placés aux autres extrémités de la droite ne peuvent pas s'en assurer. Tout ce qu'ils savent, c'est que sir A. P. Caron, ni M. Chapleau n'ont voté pour l'amendement, et que le ministre des Travaux Publics est le seul ministre français qui l'ait appuyé.

Qui sait dans la salle que le ministre de la milice a pairé ? Qui peut même s'en douter, puisque sir A. P. est à Ottawa et qu'on l'a vu assister à cette séance même ? si le ministre a vraiment pairé, les *whips*, c'est-dire les deux meneurs des Communes, le savent ; mais les autres membres l'ignorent, et ils s'imaginent naturellement que le ministre de la milice est aussi défavorable à l'amendement que son collègue, le Secrétaire d'Etat.

Sir A. P. Caron lui-même a si bien compris quelle interprétation défavorable on donnerait à son absence, que, rentrant dans la salle aussitôt après le vote, il s'est cru obligé de donner des explications à la chambre. Afin de prouver que je ne désire me rendre coupable d'aucune injustice envers ce ministre, je vais traduire ses paroles.

Avant que la question (d'ajournement) soit mise aux votes, j'aimerais à dire combien je regrette d'avoir été absent de la Chambre lorsque la motion de l'hon. membre de Berthier, (M. Beausoleil) a été soumis aux votes. Je n'aime pas à naviguer sous de fausses couleurs, c'est pourquoi je déclare que si j'avais été présent, j'aurais voté pour cette motion. On m'avait dit qu'on ne voterait pas ce soir. Je n'ai nullement l'intention de jeter un blâme sur les personnes qui m'ont donné cette assurance ; mais vraiment je croyais qu'on ne voterait pas ce soir. Il est vrai qu'il *était de mon devoir d'être présent*, de me trouver à mon poste ; mais si j'y avais été, je dois dire, sans entrer dans les débats qu'a soulevés la question dont la Chambre s'occupe depuis plusieurs jours, que j'aurais voté pour la motion de l'hon. membre de Berthier."

Tel est le *meâ culpâ* gracieusement formulé par le ministre de la milice. Quelques instants auparavant, M. Cameron, d'Inverness, et Sir D. A. Smith, ont déclaré que s'ils n'ont point pris part au vote, c'est qu'ils avaient pairé ; mais Sir A. P. Caron, on le voit, ne présente pas la même excuse—On voit donc qu'il n'y a eu aucune mauvaise foi de la part des journalistes qui n'ont point annoncé que ce ministre avait pairé.

Dans tous les cas, la déclaration de Sir A. P. Caron était de la moutarde après dîner. L'effet moral de son abstention avait été produit dans la chambre et aucune explication postérieure ne pouvait le détruire.

D'ailleurs, pour une autre raison, les membres devraient s'abstenir de pairer, à moins de raisons majeures, telles qu'un cas de maladie ou la nécessité de faire un voyage. Quand on est représentant du peuple, et surtout quand on est ministre, on se doit aux exigences politiques plutôt qu'à ses devoirs sociaux. Voyez MM. Laurier et Ouimet, par exemple ; ils ne manquent pas une séance ; on les trouve à leur poste du commencement à la fin. Si j'accouple en ce moment, ces deux noms ensemble, celui de l'Orateur, qui est du parti conservateur, et celui du chef de l'opposition, c'est pour montrer que je n'apporte dans mes appréciations, aucun parti pris et que rien ne m'est plus agréable que d'avoir l'occasion de rendre justice à un adversaire politique. J'ai vu, en ma vie, bien des présidents de chambre exercer leurs fonctions, à la fois pénibles et délicates ; et je me plais à reconnaitre que je n'en ai jamais connus qui apportassent à l'exercice de leurs devoirs plus de patience, de tact et de dignité que le colonel Ouimet.

La raison pour laquelle les membres devraient éviter de pairer à moins de nécessité absolue, c'est que ni le *Hansard*, ni le procès-verbal des séances n'enrégistrent ces *pairages*, si je puis employer ce néologisme. Quand trois ou quatre années ont passé par-dessus une séance, un représentant appelé à rendre compte de ses actes publics à ceux qui l'ont élu, peut dire, selon les besoins du moment, que s'il avait été présent à cette séance, il aurait voté pour ou contre telle loi.

Je sais bien que Sir A. P. Caron s'est fermé cette porte, par les explications qu'il a données ensuite ; aussi, n'est-ce pas à ce ministre que s'adresse le paragraphe précédent ?

THÉMIS.

PARLEMENT FÉDÉRAL

(Spécial à l'ETENDARD

Ottawa, 27.

Après la présentation et la lecture des pétitions, MM. Lavergne et Dickey déposent deux bills pour modifier "l'acte de tempérance."

LA MER DE BEHRING ET LES PÊCHERIES

Sir JOHN A. MACDONALD, répondant à une interpellation de M. MITCHELL, dit que les dépêches qui ont paru dans les journaux où il est dit que la question de la mer de Behring était réglée à Washington est inexacte. Les négociations se continuent. Le gouvernement est tenu au courant par M. Tupper ; il y a toute apparence d'une solution satisfaisante, mais le gouvernement ne peut pas faire connaitre à la Chambre jour par jour de la marche des négociations.

INTERPELLATIONS AU MINISTRE

Sir JOHN A. MACDONALD, répondant à M. BLAKE, dit que des négociations se poursuivent présentement entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada et de Terreneuve, relativement à l'entrée de cette Ile dans la Confédération, mais que le gouvernement ne peut pas donner communication à la Chambre de la correspondance demandée parce qu'elle n'est pas encore terminée.

Le premier ministre dit de plus en réponse à une autre question, que le gouvernement fédéral correspond actuellement avec celui de la Grande-Bretagne relativement à la défense des côtes de la Colombie Anglaise.

Quant à la correspondance relative aux relations entre la Jamaique et le Canada, il n'y en a pas d'autre que celle qui a déjà été produite l'an dernier.

Sir A. P. CARON, répondant à M. LANGELIER, dit que le département de la milice n'a pas été informé que le colonel Montizambert ait demandé aux autorités municipales de Québec avec l'autorisation du commandant de l'artillerie canadienne, le remboursement de la somme de $478.37, valeur des dégats faits aux uniformes des militaires qui ont travaillé à éteindre le grand incendie de St Sauveur.

PROTECTION AUX ANIMAUX

La chambre discute ensuite longuement le bill de M. Brown qui a pour objet d'accorder plus de protection aux animaux. Ce bill a soulevé une vive opposition dans Ontario. Depuis quelque temps, la chambre recevait tous les jours une quantité considérable de pétitions pour et contre le bill. Après une discussion animée, la chambre vote par 91 contre 81 en faveur de la deuxième lecture du bill.

ÉLECTION DE GASPÉ

M. JONCAS en proposant son bill pour amender la loi électorale relativement au comté de Gaspé, dit qu'il désire par ce bill que ce comté soit mis sur le même pied que les divisions électorales de Muskoka et d'Algoma, c'est-à-dire que les élections s'y feront 15 jours après les élections générales dans le reste du Canada ; adopté en 2ème et 3ème lecture.

IMPORTATION D'OUVRIERS ETRANGERS

M. TAYLOR propose la deuxième lecture d'un bill pour empêcher l'importation au Canada d'ouvriers étrangers.

M. Taylor dit que les ouvriers de son comté (celui de Leeds) souffrent beaucoup de l'importation d'ouvriers américains qui viennent les supplanter dans toutes sortes d'occupations.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

La discussion se continue sur le bill de M. Taylor. Plusieurs députés se prononcent en faveur du bill comme mesure de représailles à la loi américaine qui empêche les ouvriers canadiens d'aller travailler dans les Etats-Unis, s'ils sont engagés d'avance par contrat.

Sir J. THOMPSON admet la justesse des plaintes des partisans du bill, mais il prétend que la Chambre ne peut pas adopter le bill dans sa présente forme et surtout dans la circonstance actuelle, où son adoption serait de nature à créer des embarras dans nos relations avec les Etats-Unis et à mettre une barrière à l'immigration dont le Canada a tant besoin.

M. LEPINE se prononce en faveur du bill de M. Taylor, qu'il déclare être favorable aux classes ouvrières parce qu'il empêche l'importation d'ouvriers étrangers en Canada, dans un moment où un si grand nombre des nôtres n'ont pas d'ouvrage.

M. WELDON (de St Jean) s'oppose à toute mesure de représailles à l'égard des Etats-Unis.

M. WOOD, (de Brockville) dit que les villes canadiennes sur les bords du St Laurent, de Prescott à l'extrémité du lac Ontario fournissent plus d'ouvrage aux ouvriers américains que la rive américaine n'en fournit à ceux du Canada.

M. Wood se déclare favorable au bill.

M. TISDALE dit qu'avant d'adopter cette loi, il vaudrait mieux s'assurer si les Etats-Unis ne consentiraient pas à modifier la leur à l'égard des ouvriers canadiens. Il est très inopportun de discuter cette loi maintenant et encore plus de l'adopter au moment où des négociations importantes se poursuivent à Washington.

Le débat se continue ; plusieurs députés ministériels se déclarent favorables au bill de M. Taylor et quelques députés le condamnent.

A 11.15, Sir J. MacDonald propose l'ajournement de la chambre ; adopté.

COMMERCE ET FINANCES

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 27 fév. 1890.

S'il fallait en croire la température, nous serions à la veille du printemps. La neige fond sous l'action des rayons du soleil ou de la pluie, les chemins se détériorent rapidement, ce n'est plus qu'une succession de cahots et les communications à la campagnes sont devenues très difficiles.

Le marché monétaire est très resserré, les banques ont même, ces jours-ci, été obligées de rappeler quelques-uns de leurs prêts à demande et il est assez difficile de se procurer des fonds pour la spéculation. Le taux est ferme à 5½ et 6 p. c.

La plupart de nos banques escomptent à 8 p. c. pour le courant des billets et à 7 pour les billets de choix. La circulation lancée à la campagne pour payer les achats de grains, revient aux banques qui sont obligées de prendre sur leurs réserves pour les racheter. Aussi refuse-t-on généralement d'escompter à tous ceux qui n'ont pas un bon compte de dépôts ou aux clients de vieille date. Cette pénurie de fonds augure mal pour l'échéance de mardi prochain.

A Londres, l'argent est plus faible: on le cote à 4½ sur le marché libre. A New-York, les prêts à demande ont monté subitement, hier, aux cours de 5 à 5½ p. c.

Le change est tranquille avec une tendance à la baisse. Les banques vendent leurs traites sur Londres, à 60 jours, à 8$ et à vue, à 9¼ ; les transports par le câble sont cotés à 9¾. Les fonds américains, traites à vue ou chèques sur New-York, valent de 8⅞ à ¼ prime.

Les francs valaient hier, à New-York, 5.20 moins 1/16 pour papier long et 5.18 moins 1/16 pour papier court.

La bourse a eu quelque peu d'activité et plusieurs valeurs ont eu des variations notables. Le ton général est moins ferme.

La banque de Montréal s'est maintenue à peu près au même niveau, montant parfois à 230½ mais ne descendant pas plus bas que 230. Elle est cotée en clôture 229½ vendeurs et 228 acheteurs, la dernière transaction a été faite à 230.

La banque du Peuple, ex-dividende, est au pair. Cette banque tient une assemblée annuelle lundi le 3 mars prochain. On attend du caissier, M. Bousquet, un exposé complet de la situation commerciale et financière.

La banque Ontario a eu des ventes hier à 122, la banque du Commerce à 124½ et la banque des Marchands à 143.

La banque Jacques-Cartier est tenue au pair. La banque d'Hochelaga à 100½ pour vendeurs, avec acheteurs à 97. La banque Ville-Marie est au pair.

Dans les valeurs diverses le Richelieu a été actif, mais avec une baisse marquée.

Nous l'avions laissé à 57 ; il a fait ensuite 58 et 58½, puis il a baissé de nouveau et est tombé à 53, hier matin. En clôture, hier soir, il était plus ferme et se cotait 54¾ vendeurs et 54 acheteurs. Cette baisse est attribuée au fait que après le plongeon de l'autre jour, les courtiers ont demandé à leurs clients de nouvelles couvertures, ce qui, dans l'état actuel du marché monétaire, aurait forcé plusieurs spéculateurs à vendre. Le Gaz a été ferme à 208 ; le Télégraphe a fait hier 93½, 93¾ et 94.

Le mouvement général du commerce a encore été assez mince, surtout en ce qui regarde la distribution des marchandises ; le mauvais état des chemins empêche les livraisons et, quoique les ventes ne soient pas encore considérables, elles ne peuvent pas être livrées en ce moment. Les faillites, en fin de mois, sont généralement peu nombreuses ; les échéances étant presque toutes reportées aux premiers jours du mois, le 4 mars sera le jour où l'on pourra constater ce qui reste encore de ressources à nos marchands, déjà assez forcés par le 4 février.

Bois de construction.—Dans cette ligne, la stagnation qui régnait depuis quelques semaines a fait place à un peu plus d'activité. Les entrepreneurs commencent à s'enquérir des prix et des conditions, et si les grèves ne viennent pas retarder le réveil de la construction, le commerce de bois va reprendre son activité accoutumée.

Les marchands ont reçu des scieries les nouvelles listes de prix qui ne diffèrent pas de celles de l'année dernière. Il n'y a donc pas lieu de prévoir de hausse.

Chaussures.—Les manufactures sont toujours activement occupées et les voyageurs sur la route envoient des commandes satisfaisantes. Les paiements ne sont pas, en somme, aussi mauvais qu'on pourrait le craindre.

Cuirs et peaux.—Il y a de l'amélioration dans la demande pour les cuirs noirs surtout ; les cuirs à semelle sont en demande modérée ; les cuirs de fantaisie et les fournitures se vendent bien. Les prix sont les mêmes.

En peaux vertes, les prix sont les mêmes, mais comme le stock qui se présente n'est pas considérable, il n'y a pas de baisse établie.

Draps et nouveautés.—Il ne se fait presque rien en gros dans les marchandises sèches ; les voyageurs envoient de temps en temps quelques commandes, mais on ne se presse pas à livrer, d'abord parce que les chemins sont trop mauvais et ensuite parce que l'on veut attendre pour voir quelle tournure prendront les affaires d'ici à quelques semaines.

Les prix n'ont pas varié depuis le mois de décembre ; les lainages sont fermes et en hausse en Angleterre, mais comme il n'y a pas de vente ici, il est difficile de hausser les prix. Les marchands détailleurs ont presque tout leur stock d'hiver sur les bras et ne s'empresseront pas d'acheter, si ce n'est pour réassortir.

Si l'on avait pris l'habitude de faire payer les marchandises aux détailleurs, ces derniers étant propriétaires de leur stock, seraient plus à l'aise pour paser une mauvaise saison ; mais comme les marchandises n'ont pas encore été payées, c'est sur le marchand de gros que retombera l'obligation de financer pour le détailleur en attendant qu'il puisse réaliser.

Epiceries—La demande a été modérée et les paiements assez lents.

Les thés sont en bonne demande en ce moment et des ventes assez fortes nous sont signalées à nos prix. Les cafés sont sans changement depuis le commencement du mois.

Les sucres sont restés stationnaires.

La hausse qui s'était produite en Europe sur les sardines à l'huile, n'aura pas le temps de se reproduire ici, vu que le syndicat qui devait contrôler cet article est dit-on dissous.

Les raisins de Valence sont fermes, on demande jusqu'à 7c pour d'assez forts lots. Les Malagas sont plus tranquilles et moins fermes.

Rien à signaler dans les vins et liqueurs, dans les épices ni dans les articles d'assortiment général.

La hausse de 2 d. signalée la semaine dernière sur les chandelles "London Sperm" est par 12 lbs, ce qui ne fait que 1/6 c environ par livre.

Fers, ferronneries et métaux.—Nous revisons notre liste des métaux, on y trouvera une baisse légère sur le cuivre. On signale aussi un relâchement des prix sur les fontes, ainsi que sur le plomb en saumons et l'étain.

La tôle, le ferblanc, les clous, etc, sont fermes. Le fer en barre maintient ses prix.

Huiles—Rien à signaler dans les huiles de pétrole, huiles de poisson et huiles à peintures. Ces dernières sont fermes ainsi que la térébenthine.

Les blancs de plomb n'ont pas sensiblement varié, mais ils restent très fermes.

Les verres à vitre sont sans changement.

Poissons.—Nous avons à signaler à propos de cet article, un procédé qui indique beaucoup de sans-gêne chez les marchands de la campagne. Ces messieurs se sont acheté des stocks de poisson avant le carême ; mais comme le carême a été réduit, depuis, à sa plus simple expression, quelques-uns d'entre eux se sont imaginés qu'ils pourraient retourner une partie de leur stock au marchand de gros. Mais ce dernier ne voit pas pourquoi on lui ferait supporter la perte qui peut être la conséquence de cet état de choses. Il a vendu son poisson de bonne foi et comme on se plaint ni de fausses représentations ni d'erreur dans le poids, la qualité, etc..... il n'a pas l'intention de reprendre du stock vendu et bien vendu et qu'il a peut-être remplacé. Dans tous les cas, il n'est pas juste de lui demander de reprendre ce stock.

Malgré l'adoucissement du carême, il y a encore quelques demandes pour le poisson, mais les prix ne sont pas très fermes :

Nous cotons :

Morue.....No 1 petite la lb	3 c
" .....No 1 grande "	3½c
" .....No 1 " de Gaspé	3¾c
Hareng Labrador No 1	$3.50 à $4.00
" " ½ quarts	2.25 à 2.50
Saumon C. B. quarts	$11.00
" " ½ quarts	6.00
Poisson blanc, ½ quarts	$ 5.25
Truite, ½ quarts	4 50
Anguille, quarts	$6.50 à $7.00

Produits chimiques.—La hausse sur le camphre s'accentue de plus en plus ; le camphre américain en caisses se vend jusqu'à 75.

Salaisons.—Il n'y a rien de changé dans les prix des lards et saindoux.

La dernière circulaire de MM. Lang et Fils cote le lard désossé $14.00 ; le Canada Heavy Short cut $13.50 ; le Canada Heavy Short cut Clear $13.00 ; la graisse "Anchor" $1.55 le seau, le jambon 11 c la livre et le lard fumé de 10 à 10½c.

La graisse en canistres vaut :

Canistres de 10 lbs	8 c la lb
" " 5 "	8½c "
" " 3 "	8½c "

Les porcs en carcasse valent, en lots, de $5.75 à $6.00 ; et à la pièce, de $6.20 à $6.30.

Potasses. — On cote aujourd'hui les potasses premières de $3.50 à $3.55. Les secondes, de $3.00 à $3.10 par 100 lbs. Les perlasses sont en hausse et valent $6.00 avec tendance à la hausse.

Voici la statistique des stocks au 1er février :

	Potasses	Perlasses
En magasin, 1er janvier 1890...	435	162
En magasin, 1er janvier 1889...	245	118
Arrivages au 1er février 1890...	85	3
Arrivages au 1er février 1889...	291	42
Diminution.....	206	39
Livraisons au 1er février 1890...	68	4
Livraisons au 1er février 1889...	98	28
Diminution.....	30	24
En magasin, 1er février 1890...	452	161
En magasin, 1er février 1889...	438	132

Voici le prix courant des magasins de gros :

BEURRE

Crémeries d'automne....	20 a 24 c
Beurre de ferme des Townships.....	15 a 20 c
Beurre de la province et de Brockville.....	15 a 17 c
Beurre de l'Ouest.....	11 a 16 c

FROMAGE

Septembre et octobre..	9½ à 10 c

CHARBON

Stove, la tonne de 2,000 lbs....	6 00
Egg " "	5 75
Ecossais grate "	6 00
" à vapeur la tonne de 2240 lbs	5 00
" de forge "	6 00
Lehigh "	6 50
Pictou à vapeur "	4 50
Cape Breton "	4 50
Coke, la tonne de 2000 lbs	7 00
Welsh anthracite.....	5 50

EPICERIES

SUCRE

Extra ground (moulu) par qrt	8½
" " boite.	8¾
Lump (morceaux) par quart	7¾
" " ½ "	7 11/16
" " boite...	8
Powdered (en fleur) par quart.	7¼
Redpath granulé "	7¼
" " ½ "	7¼
Sucre jaune .....5¼ à	6

MELASSE

Barbades, par tonne	45½c
" par quart	43½c
" par char	43 à 47c
Porto Rico	40 c
Trinidad	38 c
Antigua	40 c

SIROPS

	Par quart	Par ½ qrt
Sirop D.....	3½	3¾
Sirop M.....	3¾	3¾
St Lawrence Royal Impérial.....		4½
Extra refined.....		4¾
Crystal drips	4¼	4¾

NOIX

Noisettes, Sicile	10c la lb.
" Pécan.....	9 "
Amandes ½ molles.....	12 "
" molles.....	16 "
Noix de Grenoble....	14 à 16 "
" du Brésil	12 "
Peanuts.....	9 à 10 "

CAFÉS ROTIS

Standard Java.....	34
Old Gov "	33
Impérial "	30
Arabian Mocha.....	30
Pur "	33
Standard Java et Mocha.....	30
Old Gov. "	33
Java siftings.....	25
Jamaique	26
Maracaibo	30
Rio.....	21 à 27

CAFES VERTS

Mocha, lbs.....	28 a 32 c.
Java.....	27 a 29
Ceylon.....	26 a 28
Rio	22 a 25

RIZ

A et B sac.....	$3 65
B Par sac de 250 lbs	3 60
" " 100 "	3 65
" " 50 "	3 70
" " 25 "	3 75
D A par sac 250 "	3 25

EMPOIS

Empois du Canada 1 en boite	0 05½
" Benson's Nol corn "	0 07½
" " 2 " "	0 06½
" " livre.....	0 10½
" Berger en ¼ "	0 11½
" " " livre....	0 10½
" Hoffmann, en livre....	0 00

CONSERVES

Homards la caisse....	$7 00 a $ 7 25
Sardines "	8 50 a 13 00
Saumon douz..	1 70 a 1 75
Maquereau.....	1 60 a 0 00
Huitres.....	1 50 a 0 00
Tomates " ..	1 15 a 1 50
Pois (2 lb " ..	1 20 a 1 25
Haricot de Boston ..	2 20 a 2 20
Blé d'inde de Erie duz.	1 15 à 1 30
" Yarmouth (2 lbs.)	0 00 a 1 75
" (3 lbs) " .	3 15 a 3 20
Pieds de cochon " .	2 75 a 0 00
Poulet rôti (1 lb.) " .	2 50 a 0 00
Dinde rôtie (1 lb.) " .	2 75 a 0 00
Langue " " .	2 70 a 0 50
" (2 lbs) " .	5 00 a 0 00
Soupes assort. 1 lb " .	1 70 a 0 00
Poires Bartlett 2 lb " .	1 85 a 0 00
Fraises " " .	2 55 a 2 55
Ananas " " .	3 55 a 0 00
Prunes " " .	1 50 a 2 00
Marmelade "	2 15 a 0 00
Gelées en gobelets "	2 00 a 0 00
" en tumblers "	2 00 a 0 00
" en ½ tumblers "	1 25 a 0 00
Confitures de Gray "	2 10 a 0 0

GRAINS ET FARINES

FARINES

Patente d'hiver.....	4 80 à 5 10
" printemps.....	5 00 à 5 20
Américaine.....	5 80 à 5 90
Straight roller.....	4 55 à 4 65
Extra.....	4 10 à 4 25
Superfine.....	3 15 à 3 40
Forte de boulangerie....	4 85 à 4 90
do américaine.....	4 25 à 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	2 05 à 2 15
Superfine.....	1 55 à 1 65

EN SACS DE LA VILLE

Par 196 lbs.....	4 85 à 4 90
Farine d'avoine.....	3 90 à 4 00
Farine d'avoine granulée	4 10 à 4 25

BLE

Du Canada	
Blé rouge d'hiver.....	0 00 à 0 00
" blanc "	0 00 à 0 00
" rouge du printemps.	0 00 à 0 00
Blé Manitoba No 1.....	1 05 à 0 00
No 2.....	1 03 à 1 04
Pois, par 66 lbs.....	0 68 à 0 69
Avoine, par 32 lbs.....	0 29 à 0 30
Seigle.....	0 50 à 0 60
Orge.....	0 40 à 0 56
Maïs (droits pays).....	0 50 à 0 53
Maïs (en douane).....	0 39 à 0 42
Sarrazin, par 100 lbs....	0 90

PEAUX VERTES

	Achats à la boucherie	Ventes aux tanneurs
No 1	4.00	5.00
No 2	3.00	4.00
No 3	2.00	3.00
Moutons tond.	0.00	0.00
Veaux.....	0.05	0.00
Agneaux.....	0.95	0.00

SALAISONS

Lard salé canad., short cut clear.....	13.00 à 00.00
Lard salé de l'Ouest, mess.....	00.00 à 13.00
Lard salé de l'Ouest short cut.....	13.50 à 00.00
Bœuf salé, mess	0.00 à 0.00
Jambons fumés.....	0.11 à 0.00
" en toile.....	0.00 a 0.11
Saindoux de l'Ouest..	1.70 a 0.00
" canadien....	1.50 a 1.55
Lard fumé.....	0.10 a 0.10½
Epaules.....	0.08 a 0.00
Suif fondu.....	0.05 a 0.05½
Porcs abattus de 100 à..... 175 lbs.	6.00 a

CASTORIA

pour les Bebes et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
DR. H. A. ARCHER,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

Le Castoria guérit colique, constipation. Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation. Vermifuge, sommifère, il aide la digestion. Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y

EVITEZ L'EMPOISONNEMENT

Les Pilules Magiques pour purgation sont merveilleuses : les Gouttes Royales contre la dyspepsie et les brûlements d'estomac sont sans rivales et on compte par milliers les cas difficiles qu'elles ont guéri. Le rifle

EN EMPLOYANT LES REMEDES

est énergiquement combattu par notre onguent mystérieux : notre Onguent de Lorne est incomparable pour le mal de matrice, les points de côté, les corps, les contusions et les maladies de rognons ;

SAUVAGES SI RENOMMES DE

Notre Sirop Pectoral guérit invariablement et radicalement la toux, la bronchite, les rhumes et la consomption ; le ver solitaire est chassé en quelques heures par notre *Spécifique*
Ces remèdes

L'HERBORISTE J. E. P. RACICOT

Ont toujours été éprouvés et sont classés parmi les meilleurs pour la guérison radicale des maladies ci-dessus mentionnées. Traitement par correspondance. 1431 rue Notre-Dame, Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

Bureau principal au Canada, Montréal.

CAPITAL, - - - - - - - - - $10,000,000
PLACEMENTS, - - - - - - - $30,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, $800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.
F. HUOTUBISE et A. ST-CYR, Agents spéciaux du département français, Montreal

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DE PHILLIPS AUX PHOSPHATES DE BLÉ

Est d'un goût très agréable et susceptible d'être retenue par l'estomac le plus délicat.

CONTRE LES BRONCHITES, LA CONSOMPTION, LES MALADIES SCROFULEUSES, LA TOUX, ET TOUTES LES AFFECTIONS DES POUMONS.

LAIT DE MAGNESIE DE PHILLIPS Le grand remède CONTRE LA DYSPEPSIE !

OWEN McGARVEY & FILS

CE QUE DIT UN CORRESPONDANT DE LA MAISON

LES RÉSULTATS D'UNE APPLICATION CONVENABLE DE L'ENCRE D'IMPRIMEUR.

L'attention scrupuleuse apportée aux besoins et aux désirs de leurs pratiques a fait de leur commerce un des plus lucratifs de cette ville, dans la branches des meubles, depuis vingt cinq ans.

On ne saurait nier que le succès de l'homme d'affaires repose sur son habileté à annoncer. De fait, l'efficacité de l'encre à imprimer, réside dans son application. Celui qui sait faire l'annonce des marchanises qu'il possède réellement, et non des marchandises qu'il n'a pas, celui-là prospère plus que tout autre. De nos jours, plusieurs marchands répandent judicieusement leurs annonces dans un journal populaire ; mais quand les acheteurs visitent leurs établissements ils trouvent que leurs marchandises supérieures n'ont d'existence que sur la gazette. Ces gens connaissent le prix d'un "ad" mais ne savent pas annoncer. Elles sont rares, les maisons qui doivent leur succès à leurs annonces, dans ces temps-ci ; mais elles sont encore plus rares, les personnes à qui la lecture d'une annnoce ne produite pas. Pendant mes voyages à la recherche de nouvelles, j'en trouvai une des plus originales ; et ce qui me l'a fait trouver, c'est l'unique annonce qui suit :

"Marie, ma chère,"

qui dit son père avec un accent de satisfaction "Guillaume ma demandé ta main, hier soir, et j'y ai consenti.—En bien, papa, c'est la première note que tu ne refuses pas d'approuver," Marie n'avait évidemment pas acheté ses

MEUBLES DE MÉNAGE

de OWEN MCGARVEY & FILS, Nos 1849, 1851 et 1853 rue Notre-Dame, car les notres n'auraient rencontré aucune contradiction. Owen McGarvey et Fils, possèdent, de toute la ville, le stock le plus complet d'articles de fantaisie pour salons, salles à dîner, bibliothèques, tels que les plus belles garnitures d'antiquité (old piece) en peluche de toutes les nuances les plus modernes, ainsi que pupitres pour dames chevalets, corniches, chaises dorées, ottomans, tabourets de pianos, avec l'assortiment le plus nouveau et le plus considérable de berceuses en canne, voltaires (easy chairs) chaises inclinées, hamacs-escarpolettes, berceaux, et une branche complète des meubles à pièces recourbées, si admirés, de Vienne, Autriche ; il est reconnu que les prix sont des plus bas comparativement à la qualité.

Les nombreux diplômes, médailles, premiers prix et autres qui nous ont été décernés dans les différentes expositions de la Puissance, sont bien connus du public ; nous en avons tant reçu de presque toutes les expositions fédérales pendant les quarante dernières années. Et comme nous nous retirons de la lutte des expositions, tant de la Puissance que de l'étranger, à l'avenir nous tiendrons

UNE EXHIBITION PERMANENTE

dans nos magasins, es plus anciens et les plus spacieux ; mettant en montre les plus beaux types et les plus riches qualités de meubles de salon, de bibliothèque, de chambre et de salle à dîner de la Puissance. Nous attendons votre visite. Notre nouvel élevateur pour passagers ne sera pas seulement comme une commodité, mais aussi comme une amélioration de luxe, destinée à conduire les pratiques dans les six étages de nos salles d'exposition.

OWEN, McGARVEY & FILS

Téléphone 1375) 1849, 1851 et 1853 rue Notre-Dame, Montréa

POUR LE DÉJEUNER, POUR LE LUNCH, POUR LE DINER POUR TOUS LES REPAS.

CHOCOLAT MENIER

LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR
EXPOSITION DE PARIS DE 1889
3 GRANDS PRIX 5 MÉDAILLES D'OR
FAITES-EN L'ESSAI, VOUS N'EN PRENDREZ PLUS D'AUTRE
DEMANDEZ L'ENVELOPPE JAUNE
MAISON A NEW-YORK: UNION SQUARE.
DAVID CRAWFORD, Montreal, Agent.

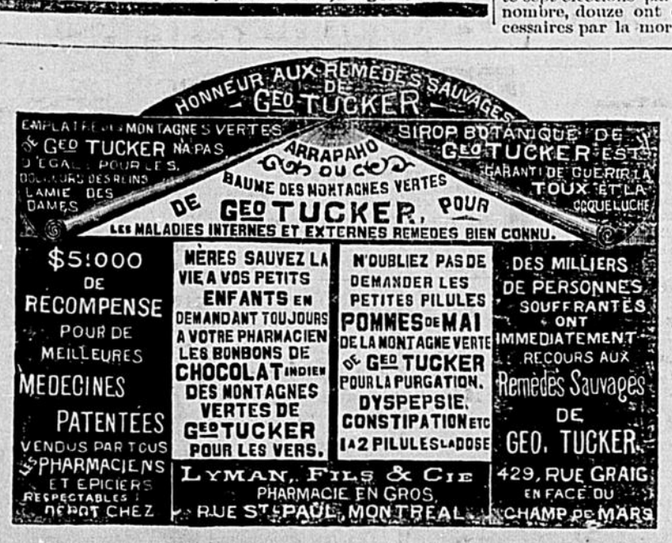

KERRY, WATSON & CIE, LYMAN & KNOX.

AVIS aux Pharmaciens et Marchands des campagnes. Pour avoir l'Arapaho ou le véritable Baume des Montagnes Vertes, il faut s'adresser à

N. QUINTAL & FILS,
HUDON, HEBERT & CIE,
L. CHAPUT, FILS & CIE,
GAUCHER & TELMOSSE,
HUDON & ORSALL,
LETOURNEUX, FILS & CIE,
Epiciers en gros, Montréal.

F. BARRETTE, Hull et tout le comté d'Ottawa.
HUDON & ORSALL, Trois Rivières.
Epiciers en gros.
DR ST JACQUES, St Hyacinthe,
DR ED. MORIN & CIE,
W. BRUNET & CIE, Québec.
Pharmaciens en gros et détail.

AGENTS VOYAGEURS, JOS MOULIN, Côte Nord ; C. H. BURMAN, Township de l'Est ; JOS FORTIN Comtés, Beauce et Bellechasse ; M. LE BRUN, Québec et Pointe-Lévis.
GARE AUX CONTREFAÇONS. En vous adressant aux Messieurs ci-dessus nommés vous êtes certains de ne pas être trompés.
☞ Demandez toujours les remèdes de GEO. TUCKER.

Ce qui suit a paru dans notre edition de midi hier.

AUTOUR DU MONDE

Le prince de Bismarck restera a son poste en Allemagne

Le résultat des élections l'a décidé à différer sa retraite

Un article à sensation à St Pétersbourg.—La Russie et le complot en Bulgarie.—La France se fera représentée à la conférence ouvrière de Berlin.—Dom Pedro veut faire un compromis avec le gouvernement du Brésil.—Les relations entre le Canada et les Etats-Unis.

EUROPE

—Une dépêche de Londres annonce que M. Balfour est à préparer un projet de gouvernement local pour l'Irlande sur des données semblables à celles que forment la base des gouvernements d'Angleterre et d'Ecosse.

—Le gouvernement italien fait démentir la nouvelle répandue que ses manœuvres en Afrique sont dirigées contre Kassala.

—On annonce officiellement à Paris que le gouvernement a accepté l'invitation d'envoyer un représentant à la conférence ouvrière internationale qui doit avoir lieu prochainement à Berlin.

—La police de Liverpool a fait une descente dans 26 clubs où le jeu se pratique sans restriction. Il a été fait plusieurs arrestations.

—Le gouvernement de la Russie prend des mesures énergiques pour empêcher le choléra de se propager dans le pays. On craint que la cessation de l'épidémie dans la Mésopotamie ne soit que temporaire.

—On a appris à Vienne de bonne source que lors du complot contre la vie du prince Ferdinand à Sofia, un général russe se tenait à Reni, au confluent du Pruth et du Danube, en Bessarabie, attendant le résultat de la conspiration pour prendre le commandement suprême en Bulgarie.

—Les amis du duc d'Orléans font de grands efforts pour obtenir son élargissement en promettant de sa part qu'il se retirera pour longtemps en Amérique.

—La rechute du roi d'Espagne cause beaucoup d'appréhension à l'ambassade espagnole à Londres.

—On annonce officiellement à Londres, que l'honorable H. C. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries du Canada, qui est à Washington, en ce moment, a reçu instruction de limiter ses travaux concernant les relations entre les Etats-Unis et le Canada, uniquement à l'examen de la question des pêcheries de la mer de Behring.

—On dit que le résultat des élections en Allemagne engage le prince Bismark à différer sa retraite. On assure qu'il eut certainement résigné si le parti Cartel eut été victorieux.

—Le *Novosta*, de St Petersbourg, a causé une forte sensation en déclarant qu'en augmentant son armée et en aidant la Bulgarie à payer son indemnité à la Russie l'Autriche menaçait la paix de l'Europe.

—Un correspondant parisien croit savoir que dom Pedro a résolu de chercher à faire un compromis avec le gouvernement du Brésil par lequel il renoncerait à la couronne et retournerait au Brésil comme simple particulier.

—Tous les boulangers de Vienne sont en grève et le pain se fait rare.

—Un journal de Berlin annonce que le gouvernement va présenter de nouvelles lois contre les associations.

ETATS-UNIS

—Une autre intrépide voyageuse, Mlle Regina Rotchschild, qui prétend faire le tour du monde dans un laps de temps plus court que Mlle Nellie Bly, partira de Port Townsend, Etat de Washington, mardi le 17 mars, et passera par le Canada.

—Le ministre de la marine, l'honorable M. Tupper et M. C. C. Chipman, son secrétaire privé, sont arrivés à Washington, mardi. L'objet de leur visite est de prendre part aux négociations entamées entre M. Blaine et l'ambassadeur anglais au sujet des pêcheries.

—Les travaux du tunnel de Port-Huron et de Sarnia, progressent d'une façon satisfaisante et seront probablement terminés d'ici à la fin de l'année. On compte 2,310 pieds sous l'eau, 2,330 sur le territoire du Michigan et 2,100 du côté canadien. Actuellement, il y a plus de 2,500 pieds de faits.

—On pourra juger de la valeur des pêcheries de l'Alaska par les soumissions qui ont été adressées à la Trésorerie de Washington pour le droit exclusif de tuer le loup-marin sur les îles de Saint Paul et de Saint George. La compagnie américaine de Pêche et de Commerce de San Francisca a offert de payer $305,000 par année, plus $4.12 pour chaque peau et 25 cents pour chaque gallon d'huile de loup-marin. Une autre compagnie offre $875,000 et une troisième est prête à donner 10 pour cent de plus que le plus haut enchérisseur.

CANADA

Depuis les élections générales du Dominion en 1887, il y a eu quarante-sept élections partielles. Sur ce nombre, douze ont été rendues nécessaires par la mort des députés ; dix-neuf par annulation des mandats des députés siégeants ; six par démissions ; six par nominations à des charges dans le service civil ; deux par des nominations au Sénat ; deux par la promotion des députés siégeants au poste de lieutenant-gouverneur.

—M. J. Cochrane, agent du ranche Cochrane, situé au sud du Fort McLeod, est à Ottawa. Il y a actuellement sur ce ranche, entre le Fort McLeod et la frontière américaine plus de 10,000 têtes de bétail. Le climat est plus favorable à cet endroit pour l'élevage du bétail qu'il ne l'est au Montana. Depuis deux ans la compagnie Cochrane a exporté une beaucoup de bétail en Angleterre.

—La tablette commémorative qui sera érigée à la mémoire du major Short, dans la cathédrale de Québec, est un véritable chef-d'œuvre artistique. Ce travail a été exécuté par la maison Pritchard et Andrews.

Cette tablette porte l'inscription suivante : " A la mémoire du major Short, commandant la batterie B, qui a péri à son poste, lors de la grande conflagration de St Sauveur, le 16 mai 1889."

—M. S. E. Dawson, écrivain anglais distingué, a été fait docteur ès-lettres par l'Université Laval de Québec.

LA TEMPERATURE

Toronto, 28 fév., 11 p. m.

La dépression s'est transportée avec une énergie décroissante depuis l'Ohio jusqu'à l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, continuant le temps doux avec pluie et grésil à Québec et dans les Provinces Maritimes. La haute pression s'est répandue depuis le Nord-Ouest jusqu'à la basse région du lac avec une énergie notablement diminuée, ne causant qu'un petit changement dans la température. Le temps continue à être beau du Nord-Ouest, et la température s'élève lentement.

Température minimum : Calgary, 30 au-ddessous de zéro ; Prince-Albert, 40 au-dess. de zéro ; Qu'Appelle, 30 au-dessous de zéro ; Winnipeg, 36 au-dessousde zéro ; Toronto, 36 ; Montréal, 34 ; Québec, 30 ; Halifax, 28.

Probabilités pour les prochaines 24 heures

Haut du St Laurent—Vents nord à est : temps nuageux, avec un peu de pluie et de neige, température stationnaire ou un peu plus basse.

NOUVELLES DE QUÉBEC

Québec, 27—Les honorables MM. Mercier et Shehyn et MM. Hall et Cameron, ont visité, hier au soir, l'école du soir de la rue Artillerie. Une adresse a été présentée en anglais par l'un des élèves. L'honorable premier ministre y a répondu avec son éloquence ordinaire. Il a été suivi par le Dr Cameron, M. McShane, M. Hall et autres.

—On dit que la fête de St Patrice va être chômée par une grande procession ici, cette année.

—M. O. Murphy, député de Québec-Ouest, part cette après-midi pour Montréal, par le Pacifique.

—L'honorable J. K. Ward et M. Alfred Perry, de Montréal, ont eu une entrevue, hier, avec M. Mercier at ses collègues, au sujet de l'asile protestant des aliénés de Montréal.

Ils ont été reçus avec beaucoup de cordialité, et l'entrevue a été satisfaisante que plusieurs des détails du projet ont été convenus et le gouvernement a promis de faire adopter la législation nécessaire à cet effet.

TEMPÊTES AUX ETATS-UNIS

Ashland, Wis., 26—Une tempête de vent et de neige, souffle ici depuis dimanche soir.

Waterton, Wis., 26—Une tempête a souflé avec violence ici, hier. Les chemins sont bloqués.

Carson, Nev., 26—Il y a eu une tempête terrible au lac Tahoe. Des arbres, des maisons ont été renversés. Il est tombé une grande quantité de neige.

Memphis, Tenn., 26—Brownsville, à 6 milles au nord d'ici, a été visité par un cyclone, hier matin. La moitié des maisons de commerce ont été endommagées et plusieurs ont été complètement détruites. Une pluie diluvienne à suivi la tempête et a causé de sérieux dommages évalués à $50,000. Une femme a été tuée par la chute d'un arbre.

A Marianna, dans l'Arkansas, la nouvelle église chrétienne a été démolie. A trois milles de la ville une maison d'école dans laquelle il y avait 65 élèves nègres, a été détruite mais personne n'a été atteint.

La tempête a fait beaucoup de dégâts depuis Hot Springs jusqu'à la rivière Ouitchita. Plusieurs maisons de ferme ont été mises en pièces.

De gros arbres ont été déracinés, et en plusieurs endroits les chemins sont bloqués par les débris. Il est probable que plusieurs personnes ont péri.

La rivière Ohio menace de causer une sérieuse inondation.

Une dépêche de Lima, Ohio, dit que plusieurs ponts ont été enlevés par une inondation dans cette partie du pays.

Au milieu de l'Océan

New-York, 26—Le steamer "Ems", arrivé aujourd'hui, a eu à lutter contre de grandes tempêtes et des mers furieuses, vendredi et samedi.

Samedi, un voilier désemparé était en vue. Ses mâts étaient cassés et il n'obéissait plus au gouvernail.

On voyait neuf hommes sur l'épave. En dépit de la mer qui était terrible, le capitaine du "Ems" a fait descendre une chaloupe et un officier et cinq hommes y sont descendus pour aller au secours des naufragés. La chaloupe a été immédiatement renversée et un homme de l'équipage a péri. Le capitaine Jungst a jugé que c'était folie de faire une nouvelle tentative et a continué sa route.

Le bâtiment naufragé était le navire anglais "Hébé."

MERES !

Le Castoria est recommandé par les médecins pour la dentition des enfants. C'est une préparation purement végétale, et les ingrédients qui la composent peuvent se lire autour de chaque bouteille. Il est agréable au goût, et tout à fait inoffensif. Il délivre de la constipation, régularise les fonctions intestinales, étourdit la douleur, guérit la diarrhée, fait disparaitre les coliques, les flatuosités, apaise les indispositions fiévreuses, détruit les vers, et prévient les convulsions, rend le calme à l'enfant, et lui procure un sommeil naturel et restaurateur. Le Castoria est la panacée des enfants, et le grand ami des mères. 35 doses, 35 cts·

CRISES.—Toutes crises nerveuses arrêtées gratuitement par le grand nervin du Dr Kline. Plus d'accès, après le premier jour de l'emploi. Cures merveilleuses. Brochure et bouteilles de $2.00 pour essai expédiés gratuitement pour cas d'accès nerveux.

Adressez Dr Kline, No 931 Arch St., Phidadelphie, Pa.

UN LIVRE NOUVEAU

Une Vieille Seigneurie

Histoire de Boucherville, par le R. P. LALANDE, S. J., ouvrage orné de photogravures, in-douze de 400 pages, vient d'être mis en vente chez Cadieux et Deromé ; prix : 50 centins.

Cet ouvrage n'est pas seulement l'histoire de Boucherville ; il remet sous les yeux quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du Canada : les coutumes et les mœurs de nos pères, les luttes incessantes des colons contre les sauvages, l'administration de la justice sous le régime seigneurial, les rapports entre seigneur et censitaires, l'éducation et ses développements, etc. jno-39

ST AUGUSTIN A PARLE

Le suicide, dit ce grand saint, consiste souvent dans le fait de ne pas observer les prescriptions de la médecine. Or, vous observerez toutes les prescriptions et toutes les lois de la médecine en vous traitant au *Vin de quinine ferrugineux* du Dr Ed Morin qui renferme le principal principe du sang, le fer et le quinquina, le meilleur tonique pour l'estomac.

Si vous êtes nerveux et dyspeptique, essayez les Petites Pilules de Carter pour le foie. La dyspepsie vous rend nerveux, et c'est la nervosité qui vous rend dyspeptique ; toutes deux vous rendent misérables ; toutes deux sont guéries par les Petites Pilules.

NOUS N'EXISTERIONS PAS SANS LUI

Messieurs—Nous nous sommes servis de votre Hagyard's Pectoral Balsam pour des rhumes graves et nous pouvons le recommander comme étant ce qu'on dit qu'il est. Nous n'existerions pas sans lui. H. SABINE, Cataract Ont.

—Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien : elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait C'était la maladie qui affecte les trois quarts et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infaillible pour ces maladies-là, le "Régulateur de la santé de la femme" et un "Female Porous Plaster" du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc, Picault et Contant, Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se les procurer. Aussi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire. Dr J. Larivière, Manville, R. I.

COMMENT CONSERVER LONGTEMPS LES FLEURS

LA MAISON M. GOULET

Réussit à merveille à cirer les fleurs naturelles de manière à leur conserver leur fraîcheur et leur état primitifs. Ceux qui voudraient admirer le travail délicat qu'il faut pour en arriver à ce résultat, n'auraient qu'à faire une visite chez

M. GOULET,
1994 rue Ste Catherine.

Où ils pourront donner aussi leurs commandes.

LE REMÈDE DU
Père Mathieu !

L'Antidote de L'Alcool Enfin Trouvé !
ENCORE UNE DECOUVERTE
LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fete ou de tout abus des liqueurs enivrante une seule cuillérée du thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayan une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les pharmaciens $1 la bout

S. LACHANCE, seul propriétaire
1538 et 1540 Rue Ste Catherine, Montréal.

UNE SESSION
De la Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

SAMEDI, le premier jour de MARS prochain, à dix heures du matin.

EN CONSÉQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 12 Février 1890.

AVIS

Le soussigné inspecteur des compagnies d'assurance mutuelle de la province de Québec, et citoyen de la cité de Montréal, donne avis qu'il demandera à la législature de la province de Québec, durant la présente session d'adopter une loi pour le déclarer membre du Barreau de la province de Québec après avoir subi les examens ordinaires pour admission à la pratique du droit.

GEORGES DAVELUY

Montréal 22 janvier 1890.

AVIS

Toute personne ayant des réclamations contre la succession de feu Revd Messire F. Rochette, Ptre Curé, du Sault-au-Récollet, ou étant endettée envers la dite succession, voudront bien s'adresser aux exécuteurs testamentaires.

J. O. S. PERREAULT, ancien curé.
I. PIETTE, Ptre.
Ancien missionnaire,
Sault-au-Récollet.

3-4m's

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commence à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Pagé, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner till

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Gutman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne fit soulager jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 21 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1 ; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

RÉNOVATEUR PARISIEN DE
LUBY
POUR LES CHEVEUX

l'article de toilette le plus agréable ; remet les cheveux gris à leur couleur naturelle et les empêche de tomber

CHEZ TOUS LES CHIMISTES 50 CENTS

MALADIES DE POITRINE.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.
de GRIMAULT & CIE.
Pharmaciens a Paris.

Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des BRONCHES et du POUMON ; il guérit les RHUMES, BRONCHITES et CATARRHES les plus opiniâtres, cicatrise les TUBERCULES du POUMON des PHTHISIQUES, et supprime les QUINTES DE TOUX INCESSANTES qui font le désespoir des malades. Sous son influence les SUEURS NOCTURNES cessent, l'appétit augmente et le malade recouvre rapidement la santé.

SANTAL DE MIDY
PHARMACIEN A PARIS.

Supprime COPAHU, CUBEBE et INJECTIONS. Guerit en 48 heures les Ecoulements. Tres efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. (5)

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez M. M. Lyman Sons & Co., Montreal.

PACIFIQUE CANADIEN

Un endroit délicieux pour les Invalides ou les Touristes

BANFF
SOURCES CHAUDES
ALBERTA

Occupant un site charmant dans les Rockies.

Hotel superbe ou l'on trouve tout le confort desirable, L'air de la montagne est vivifiant. Les points de vue defient toute description.

Les prix pour le voyage complet de toutes les villes de l'Est ont été notablement reduits. Les billets sont bons pour six mois. Bureaux des billets aux Stations, 266 rue St-Jacques, Hotels Windsor et Balmoral.
12 Fev. 33

Pension Française
LAVIGNE
ROME, via del Tritone N. 36
Pal. del Banco di Roma.

LEON AVIGNON
MAISON FRANÇAISE ET CANADIENNE
VINS, LIQUEURS ET CIGARES 1er CHOIX
336 — RUE DEARBORN, — 336
Près de la gare du Grand-Tronc
CHICAGO, ILLINOIS

Les voyageurs y trouveront tous les renseignements désirables.

HOTEL ALBION
COTE DU PALAIS
DION & FRÈRES, Propriétaires,
QUEBEC.

Ce magnifique hôtel est situé au centre de la ville et à proximité de la gare.
Chambres et cuisine de première classe.
Magnifiques salles d'echantillons pour voyageurs.
Communications par Téléphone.

HOTEL RIENDEAU
RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Systèmes Américains et Européens.
Chambres 50c à $1.00 par jour.
TABLE EXQUISE, sonnerie électrique dans toutes chambres.
Palép

LE SERMENT DU CORSAIRE

(No 52) *(Suite)*

Abdallah fit un pas vers son père. Sans doute le cheik devina la pensée du jeune homme, car se tournant vers le Kabyle.

—J'ai dit, emmène-la.

Abdallah recula. La parole de son père équivalait au plus impérieux des ordres.

Le Kabyle saisit un des bras de Ganette.

Un mouvement irrésistible de celle-ci l'arracha à l'étreinte de son nouveau maitre.

—Sauvez-moi ! fit-elle en s'abattant sur la poitrine de Mlle de Miniac.

—Hélas ! répondit celle-ci, tout ce que nous ferions à cette heure ajouterait à notre misère ; résignons-nous, Ganette....Dieu nous garde au désert comme il veillait sur nous dans la patrie...Je ne sais pourquoi il me semble qu'on me traitera ici avec bonté...Dès qu'il me sera possible de demander ton retour, tu reviendras, Ganette...Reste bretonne et chrétienne au fond de l'âme, la Providence fera le reste.....

Une dernière fois le Kabyle saisit le bras de la sœur de lait de Mlle de Miniac, l'arracha à un embrassement suprême, et quitta la tente du cheik en répétant :

—Allah !

Jocelyne cacha son front dans ses mains et fondit en larmes.

—Père, dit Abdallah à son père, je ne saurais voir pleurer une femme.

Un étrange sourire plissa les lèvres du cheik.

—Tu es jeune, fit-il ; plus tard tu comprendras que les femmes sont des oiseaux charmants mais légers, infidèle au toit qui les abrite, ingrats pour la main qui les nourrit....Traite cette étrangère en esclave ; elle se révoltera d'abord, et ne tardera point à s'assouplir.....

Il ajouta après un moment de silence pendant lequel le nouveau maitre de Jocelyne attacha sur elle des des regards empreints de pitié :

—Emmène-la.

Jocelyne comprit ce mot, se leva avec lenteur, et voyant Abdallah se diriger vers la partie de la tente habité par les femmes, elle le suivit.

Lorsqu'il la vit si docile, si triste et si belle, il s'efforça de la rassurer.

S'adressant à sa mère il lui apprit que désormais l'étrangère lui appartenait. Il la pria d'accoutumer la jeune fille à un facile labeur. Elle fut chargée du soin des armes d'Abdallah, de certains travaux d'intérieur. La mère promit en outre de lui apprendre à tisser les vêtements que portaient les hommes de la tribu.

Sobéiah chérissait passionnément son fils. Comprenant aux recommandations du jeune homme que cette enfant lui inspirait un vif intérêt, elle traita Jocelyne avec douceur, lava elle-même sa blessure, la dispensa pour le reste du jour de toute besogne, et se mit à sourire quand son fils lui répéta :

—N'est-ce pas qu'elle est belle, bien belle, la jeune étrangère ?

Sobéiah cracha à terre en signe de mépris :

—Fille de chrétiens ! dit-elle.

Abdallah s'éloigna et n'osa plus rentrer dans la tente ; mais le soir quand s'allumèrent les premières etoiles, il prit sa guzla et se mit à chanter.

De ce qu'il improvisait ainsi, Jocelyne ne comprenait pas le sens d'une façon absolue, mais le jeune homme devinait que cette mélopée triste et tendre tombant à la fois de ses lèvres et de son cœur, devait soulager la douleur de la naufragée.

Elle tomba dans un lourd sommeil absorbant avant qu'Abdallah eût cessé de chanter.

Dès le lendemain Jocelyne se mit à la besogne, aidant à Sobéiah, s'occupant des enfants, demandant qu'on lui enseignât à filer et tisser la laine.

Au sommet de cette montagne la tribu était loin de garder la rigidité des Turcs d'Alger par rapport aux femmes. Celles-ci restaient devant ces hommes le visage découvert, et les besoins de l'existence les rapprochaient fréquemment. Abdallah put donc chaque jour rencontrer Mlle de Miniac

Son père lui avait répété :—"Voilà ton esclave, je te la donne !"

—Et cependant Abdallah sentait qu'une créature aussi supérieure ne pourrait jamais lui être soumise.

Il n'essaya même pas de lui imposer son joug ; les services qu'elle lui rendit parurent toujours volontaires. Comprenant qu'elle apportait un grand soin à le satisfaire et s'efforçait d'apprendre la langue qu'il parlait, il lui en donna des leçons irrégulières, mais fréquentes. Elle écoutait, attentive et docile, s'appliquant à retenir les mots, à s'approprier les tournures de cette langue faite d'imagination et de poésie. Si son cœur n'eut été rempli de la pensée de son père, du souvenir de Pierre de la Barbinais, de l'inquiétude où elle était sur le sort de Ganette, cette captivité serait devenu supportable.

Cette vie sur la montagne, à l'abri des tentes, au sein d'une nature vigoureuse et charmante à la fois ; la nouveauté des paysages, la beauté des fleurs aux parfums violents, aux couleurs ardentes, le gazouillement des sources s'éparpillant sur les herbes, tout jusqu'aux habitants de ce Douar paissant leurs troupeaux, drapés dans des manteaux blancs, appuyés sur des bâtons recourbés, comme des pasteurs de la Bible ou des rois des anciens jours : tout aurait contribué à lui faire prendre son épreuve en patience. Il n'était point jusqu'à la guzla dont les sons lui arrivaient plus doux à la chute du jour qui ne l'attendrit et ne la consolât. Sans doute elle ne comprenait point tout : la chanson d'Abdallah, mais il parlait de roses mourantes, de rossignols penchés sur la tige de l'arbuste, en chantant l'agonie de la fleur ; ou bien encore des jeunes vierges silencieuses qui passent comme des ombres, ignorantes du trouble qu'elles jettent dans les âmes.

La plus grande distraction de Jocelyne était de jouer avec les sœurs d'Abdallah ; l'ainée comptait douze ans ; la plus petite hésitait encore en marchant sur ses pieds roses. D'abord elles s'étaient défiées ; farouches, et dérobant leurs visages sous leurs chevelures noires, elles fuyaient l'étrangère. Lentement cependant, attirées par sa beauté, par l'art avec lequel Jocelyne leur tressait des couronnes ; l'adresse dont elle faisait preuve, en créant pour elles des costumes enfantins, elles s'approchèrent, le regard en dessous, les doigts aux lèvres, rougissantes. La plus petite se montra la plus brave et de l'heure où elle s'endormit dans les bras de Jocelyne, elle l'aima.

Sobéiah leur mère s'effraya de cette tendresse ; nature despotique et jalouse, elle se demanda si cette fille aux cheveux blonds n'allait point lui enlever une part du cœur de ses enfants.

Déjà elle surveillait Adallah, s'étonnant de le voir moins avide de chasses dangereuses et de combats

Ce qui suit a paru dans notre edition d'hier soir.

—On dit que M. Tourigny, député de Nicolet, ne se présentera pas aux prochaines élections, ayant été chargé par le gouvernement fédéral de faire des arpentages au Nord-Ouest. On ajoute que M. Chapais, rédacteur du *Courrier du Canada*, sera le candidat conservateur dans le comté de Nicolet.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Trois coups de revolver

Ce matin, entre 9 et 10 hrs, un nommé John Sugrue, 32 ans, journalier, travaillait aux hangars du Grand-Tronc, lorsqu'une bisbille s'éleva au sujet de religion.

John Sugrue, poussé à bout d'arguments et devenu la risée de ses compagnons, brandit tout-à-coup un "British Bull-dog" et en tira trois coups sur un des chefs du département, nommé Samuel McNeal, demeurant au No 140 rue Madeleine.

Une seule balle atteignit la victime en se logeant dans son cou sans qu'on ait pu l'extraire jusqu'à maintenant.

Après cet attentat, John Sugrue se dirigea vers la Pointe St Charles, où il demeure rue St Francis.

Mais les constables Poulin et Murray se mirent à sa poursuite et parvinrent à l'arrêter près de la barrière de la rue Wellington.

Le prisonnier, se voyant serré de près, voulut se servir encore de son arme et tirer sur le constable Poulin, mais celui-ci, aidé de son compagnon, parvint à lui enlever son revolver et à le conduire au poste où il est incarcéré en attendant son procès.

On a commencé, cette après-midi, une enquête préliminaire et le prisonnier comparaîtra plus tard devant le magistrat de police.

FUNÉRAILLES DE M. J. L CASSIDY

Quatre cents personnes assistaient ce matin aux funérailles M. Cassidy et rendaient ainsi, par leur présence, un dernier hommage à la mémoire du défunt.

Les porteurs étaient Son Honneur le maire Grenier, M. le magistrat Desnoyers, l'honorable juge Mathieu, MM. Lacaille, de Martigny et Desjardins.

Le deuil était conduit par MM. Baudet et de Martigny, beaux-frères du défunt, et parmi les suivants on remarquait so xante employés de la maison Cassidy. L'hon. Ls Beaubien, l'hon. juge Loranger, MM. Laviolette, Auger, Chaput, Laramée, Boivin, Laurent, de Tonnancourt, Mélançon, St Onge, Moisan, Hétu, Gaucher, Boucher, Plante, Ladouceur, Archambault, Roy, Hughes, Paradis, Kennedy, Mafo, Roy, Faucher, Greaves, Lusignan, Martineau, Maréchal, Globensky, Desrosiers, Sicotte, De Lorimier, Grignon, R. de Martigny, P. Masson, Merrill, Marin, Girouard, Perreault, Masson, Lacoste, Duckett, Brosseau, Geoffrion, P. Desjardins, C. St Julien de Pomisfort, et un grand nombre d'autres représentants du barreau, de la médecine, du commerce et de la première société de Montréal.

A l'église St Jacques, la cérémonie fut imposante.

M. l'abbé Duckett, neveu de M. Cassidy, présidait. Et la nef était littéralement remplie d'assistants qui avaient voulu ainsi témoigner leurs sympathies à la famille du défunt.

LE BILL DE VICTORIA

Un télégramme des étudiants

Les étudiants de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal ont aujourd'hui adressé le télégramme suivant à Québec :

Montréal, 27 février 1890.

M. le Dr de Grosbois, M.P.P.

Etudiants de l'Ecole protestent tous contre bill relatif à l'union de Laval avec Victoria.

(Signé),

"Etudiants de Victoria."

LA GRIPPE

Une prophétie de religieuse

Il y a à Rome, au couvent de St Philippe de Neri, une religieuse âgée de 82 ans, à laquelle le père Bernarda Cleudi, de l'ordre des Minimes, a dit, il y a quarante ans, à son lit de mort qu'elle verrait une preuve de la colère de Dieu en l'année 1890 ; elle ajoute que l'influenza n'est qu'un commencement.

Les finances de St Sulpice

On rapporte qu'un membre éminent du barreau a été chargé de s'enquérir de la vérité des assertions du *Clairon*, qui prétend que les Sulpiciens n'ont pas fourni, depuis trente ans, un rapport détaillé sur leur situation financière au gouvernement, ce qu'ils sont obligés de faire chaque fois que celui-ci l'exige.

Départ de St Jérôme

M. l'abbé Plouffe, vicaire à St Jérôme, était de passage à Montréal, aujourd'hui, s'en allant, pour y rester, dans la paroisse de Verchères. Les paroissiens de la petite ville qu'il laisse, et tout spécialement les hommes Congréganistes regrettent beaucoup le départ de M. le Vicaire.

Les expropriations de la rue Notre Dame

Les commissaires d'expropriation de la rue Notre-Dame ont siégé hier après-midi.

Les témoins appelés par la ville ont évalué la propriété de M. J. H. Joseph, à $6 du pied, tandis que ceux de M. Joseph, lui donnaient une valeur de $10 du pied ; pour la propriété de M. Jas. S. Evans, il y avait aussi divergence, les prix estimé de $7 et $10, ces deux immeubles sont situés entre la rue St Paul et la ruelle Longueuil.

Un coup d'œil sûr

Au feu qui avait lieu avant-hier soir, chez M. Conroy, les pompiers Dubois et Jeanveau, de la Place Chaboillez, sont arrivés les troisièmes sur le théâtre de l'incendie et ont lancé un jet d'eau les premiers. Les groupes arrivés les premiers essayaient d'ouvrir les portes barrées, tandis que Dubois et Jeanveau passant à travers une grande vitrine, pénétraient au foyer de l'incendie.

D'un coup d'œil ces hardis pompiers avaient jugé ce qu'il y avait de mieux à faire, mais afin de causer moins de dommages, s'ils avaient brisé la plus petites des vitrines. Cependant, la chaleur intense a fait éclater la plus grande.

Il semble que le Nordheimer, où se trouvait le magasin Conroy, doive passer au feu tous les 3 ans.

—L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer

La plupart des cas de mal de tête, excès de bile, constipation, peuvent être guéris en moins de temps, avec moins de médicaments, et pour moins d'argent que par tout autre moyen.

LE MEURTRIER BELHUMEUR

Il se marie dans sa prison

Sa victime le poursuit pour $5,000

(Spécial à l'ETENDARD.)

Joliette, 27—Louis Belhumeur qui est maintenant détenu dans la prison de cette ville, sous accusation d'assaut avec intention de meurtre sur son frère, a épousé Melle Pagé, de St Thomas.

La bénédiction a été donnée par M. l'abbé Meunier, vicaire de cette ville dans l'enceinte de la prison.

Il se fait beaucoup de commentaires sur ce mariage, dans la ville. Son frère Thomas qu'il a voulu tuer lui a intenté une action de cinq mille piastres de dommages qui lui a été signifiée au guichet de sa cellule.

DE TOUT UN PEU

M. G. H. Bark s'est cassé une jambe en faisant une chute sur le trottoir, au coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert. Il parle de poursuivre la ville. M. G. Cook, du haut de la rue St Urbain, s'est fracturé un bras en tombant sur la glace des trottoirs.

DOMMAGES.—Le feu d'avant-hier soir a causé plus de dommages que M. Conroy l'avait d'abord cru, rue St Jacques. Ils pourraient bien s'élever à $20,000 dollars.

ENQUÊTE.—Le coroner a fait une enquête à l'occasion de la mort de Mme Sullivan, de la rue Cathédrale, No 13 qui vient de mourir des brûlures qu'elle a reçues l'autre jour en faisant comme bien d'autres imprudents, en allumant le poêle avec de l'huile de pétrole. Le verdict a été rendu en conformité des faits.

NOUVEAU COLLÈGE.—Les commissaires d'école de la Côte St Louis se proposent de bâtir un collège pour les garçons. Le bâtiment coûtera $17,000.

"POWERFUL".—Les citoyens de Boucherville feront des réparations de $2,000 environ à ce bateau.

"WITNESS".—M. P. O. Cérat, secrétaire de la Commission des Incendies a donné instruction à ses avocats d'intenter une poursuite de $6,000 pour libelle.

"BOUCANIERS."—Le Cercle St Jean-Baptiste a décidé de jouer les "Les Boucaniers," au lieu de "La Perle Cachée," à sa séance du 4 mars qui aura lieu au Cabinet de Lecture. Comme nous l'avons dit hier soir on jouera aussi "Stradivarius," comédie.

NOUVEAU MAGASIN.—M. L'Allier de St Jérôme, ouvrira au printemps un magasin général, dans sa jolie bâtisse érigée rue St George.

INSPECTEUR DES STEAMERS.—Le rapport du bureau d'inspection des steamers démontre que le nombre des vaisseaux à vapeur en Canada est de 1,085 avec un tonnage de 199,-808. 147 steamers d'un tonnage total de 42,503 ont été enregistrés dans sa division de Québec.

COUR DE POLICE

Hilaire Bouthillette a été envoyé en prison en attendant l'ouverture de la cour criminelle.

—Joseph Malbœuf et Michel Murray, comparaissaient tous deux ce matin, devant le magistrat pour répondre à une accusation de vol. Le premier est condamné à deux mois et le second à six mois.

Faillite

M. Cyrille Quintal, boucher, 431 rue Centre, a déposé son bilan, à la demande de M. Pascal Amesse, fondeur : passif environ $3,500.

Nouveau commissaire expropriateur

M. Alfred Trudeau a été choisi pour remplacer l'échevin Gauthier comme commissaire d'expropriation de la rue Ste Catherine.

Séparation de corps

M. Thos R. Bidgeway, agent de collections de cette ville, a intenté une poursuite en séparation de corps contre son épouse, Dame Mary Feeney.

Club Letellier

M. Rodolphe Lemieux a fait hier soir une conférence applaudie au Club Letellier. M. Lemieux a parlé en faveur de l'indépendance du Canada.

Le fleuve

Le niveau de l'eau a baissé depuis hier. A la station à pomper de la rue Craig, l'eau n'est plus qu'à 11 pieds 9 pouces au-dessus du niveau d'été et à 14 pieds 3 pouces à la rue du Moulin-à-Vent.

Visite aux bureau du shérif

Le Dr Aylen, inspecteur du gouvernement local, a fait une visite d'inspection aux bureaux du shériff; il a pris en note les noms des employés, la durée de leur service, le montant de leur salaire et autres détails.

Les placards de théâtre

Le chef de police semble avoir amplement le droit de poursuivre ceux qui affichent des placards de théâtres indécents, d'après le règlement municipal No 89, passé le 12 juillet 1885, car le paragraphe parle explicitement de placards où la pudeur est offensée.

Club Conservateur

Sur motion de M. Delfausse on a hier soir résolu de ne pas discuter la question d'indépendance tant que les chefs politiques n'auront pas fait connaitre leur opinion. Il y a de vaillants jeunes gens du cercle qui s'imaginaient qu'il leur était permis de penser par eux-mêmes.

Les balles de neige

Auguste Deranty, petit garçon de la rue St Dominique, a été condamné à $1 ou dix jours de prison et John Collin, âgé de 17 ans et demeurant rue Mignonne, à $3 ou 5 jours d'emprisonnement, pour avoir tous deux lancé des balles de neige qui ont atteint des passants.

Personnel

L'hon. R. Masson est inscrit au St Lawrence.

—L'hon. Lord Aylmer est en ville; il est l'hôte du Dr H. Aspinwall Howe, rue Sherbrooke.

—MM. Henri Brossard, marchand, de Laprairie et S. Ménard du Sault au Récollet, ont été faits juges de Paix.

En visite

Le comité de police, le chef Hughes, quelques autres citoyens, et des journalistes, ont aujourd'hui, fait une visite aux divers postes de police de cette ville. Les hommes avaient une bonne tenue et les salles étaient propres. Les visiteurs ont paru contents de leur tournée d'inspection.

M. Lucien Forget a profité de la réunion du comité de police, à l'Hôtel-de-Ville, pour leur payer le champagne à l'occasion de sa récente nomination comme greffier du Recorder.

La séance du comité de police est remise à plus tard, à cause de la visite, faite pour voir ce dont les postes auraient besoin.

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

L'opinion d'un américain intéressé

New York, 27—Francis Mayland Glen écrit, ce matin, à la *Tribune* au sujet de la résolution présentée au Parlement canadien, le 10 février, demandant la nomination d'un comité pour rechercher les causes de l'émigration du Canada. "M. Wiman a dit, à plusieurs reprises que si l'union commerciale entre le Canada et les Etats-Unis était adoptée un plus grand nombre de Canadiens deviendraient citoyens américains dans un avenir prochain et le résultat serait l'annexion, par un vote de la majorité. L'émigration du Canada aux Etats-Unis est dans une période croissante, dit-il, et comme les prix des articles manufacturés sont réduits et que les prix des produits de la ferme ont été augmentés, l'émigration augmentera de plus en plus et d'ici à la fin du siècle, elle sera beaucoup plus forte qu'elle ne l'a été depuis dix ans.

"Une crise commerciale menace le Canada. Une abondante récolte et des prix élevés peuvent la prévenir, pour quelque temps, mais l'étendue de l'émigration affecte sérieusement la valeur des terres et des mines et tôt ou tard elle affectera toutes les valeurs de manière à créer un malaise dans les affaires commerciales. La crise commerciale précipitera la crise politique.

"La demande de sir J. Macdonald à ses partisans de voter contre la proposition de M. Charlton, révèle clairement la situation critique des affaires publiques au Canada et venge complètement la politique que j'ai prêchée au sujet de nos relations commerciales avec le Canada. Nous n'avons qu'à laisser le Canada à lui-même et laisser le peuple travailler à son salut. Les rapports de notre recensement ouvriront les yeux du peuple et notre exposition de 1892 contribuera à compléter son éducation politique."

Les inondations de l'Arizona

Phœnix, Ariz., 26—Les nouvelles du désastre de l'écluse nous arrivent lentement. Le camp de la compagnie, à trois milles au-dessous de l'écluse inférieure, renfermait 125 personnes, et il y en avait un grand nombre probablement au moment où l'écluse s'est rompue et l'on craint que plusieur aient péri. Un homme qui arrive du voisinage, dit qu'il a été éveillé vers 2 heures du matin, par les cris des gens. La vague avait 50 pieds de hauteur quand il la vit la première fois, et elle brillait, au milieu de l'obscurité de mille rayons phosphorescents. En un instant avec un bruit terrible elle enleva les tentes et les bâtisses. L'écluse inférieure, une construction de 210 pieds de longueur et de 60 pieds au-dessus du lit de roc avec 30 pieds au-dessus de la surface, a été emportée.

Fausse nouvelle

Madrid, 27—Au Palais, on a fait démentir la nouvelle de la prétendue rechute du roi d'Espagne.

L'Université de Toronto

Londres, 27—Le prince de Galles, le lord maire de Londres, le marquis de Lorne et lord Carnarvon, forment partie du comité formé pour aider à créer une bibliothèque nouvelle pour l'Université de Toronto.

Le prince et la princesse de Galles

Londres, 27—Sur l'autorisation du secrétaire privé du prince de Galles, la *Canadian Gazette* dément la rumeur que le prince et la princesse de Galles et le prince George se proposaient de visiter le Canada dans l'intérêt de leur santé. Rien ne justifie cette rumeur, bien que le prince eut, sans doute, aimé à faire ce voyage.

Naufrage du "Nautique"

Halifax, 26—Le steamer "Manitobain" est arrivé aujourd'hui ayant à son bord l'équipage du "Nautique," vaisseau français, rencontré le 16 du courant. L'équipage du "Nautique" se composait de trente-sept personnes. Il se rendait du Havre à Baltimore sur lest. Peu après avoir été abandonné, il a sombré.

Le "Nautique" appartenait à la ligue Bessière. C'est à 1 heure de l'après-midi, le 16, que le "Manitobain" a aperçu les signaux de détresse du "Nautique," par un temps bien calme. Depuis 17 jours, les matelots travaillaient aux pompes et ils étaient épuisés de fatigue. Depuis le 29 janvier, le "Nautique" était désemparé, et ce n'est que le 16 février que l'on aperçut le premier vaisseau ; c'était le "Manitobain." Il était 9 heures du soir quand le capitaine Dagorn a abandonné, le dernier, son vaisseau. Le "Nautique" coula peu après onze heures. Le "Nautique" avait été construit en 1861. C'est l'ancien "Québec" de la ligne Dominion.

DECES

MASSON.—En cette ville, mercredi, 26 février courant, subitement, d'une maladie de cœur, Dlle Masson, âgée de 76 ans et 5 mois.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 57 rue Mansfield, près de la rue Dorchester, vendredi, vendredi, 28 courant, à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église de l'Archevêché, rue Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.50 la bouteille y compris une boîte d'onguent.

Un a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Rousselures et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dents et les cors. Comme par le passé quant aux poudres pour le visage, lui rendre sa fraicheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

M. M. LACROIX,
Successeur de Mme Desmarais,
1293 rue Mignonne
Coin de la rue Ste Elizabeth.

Venez en foule—Profitez de nos bas prix et des grandes réductions que nous avons faites

Tout le monde connait notre grande maison de fourrures et l'immense assortiment que nous avons à l'annee, aussi pour baisser notre grand stock, nous avons fait les plus grandes réductions sur toutes nos pelleteries. Venez chez

CHAS DESJARDINS ET CIE,
1537, 1539, 1541 rue Ste Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

BEAUX ARTS

Il ne faut pas oublier que d'après une photographie de n'importe quelle sorte ou grandeur, vous pouvez avoir un portrait au crayon, pastel ou couleur à l'eau, grosseur naturelle, en vous adressant à A. Bayard, artiste, No 177 rue St Constant, coin de la rue Ste Catherine, Montréal.

ELLE DIMINUE LA MORTALITE

La mortalité chez les pulmoniques a été considérablement atténuée, ces années dernières, par l'emploi de l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Scott avec Hypophosphites de chaux et de Soude. La Phthisie, la Bronchite, l'abces des poumons, la Pneumonie et les Affections de la Gorge sont chassés entièrement, par l'usage de cet excellent anti-consomptif, pendant un temps raisonnable. Délectable comme le lait. En vente chez tous les pharmaciens à 50 c. et $1.

LA PURE VERITE

Je me suis servi pour la première fois cet hiver de Hagyard's Yellow Oil pour le croup et je dois dire que je n'ai pas trouvé de meilleur remède contre cette maladie. L'Yellow Oil est un spécifique contre le croup et le mal de gorge ; il ne trompe jamais.

SANTÉ VIGOUREUSE

Sous l'influence du Trésor des Nourrices, des enfants maigres, noués, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse ; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cents la bouteille.

—Toute personne ayant des réclamations contre la succession de feu l'honorable F. X. A. Trudel, est priée de la faire parvenir sous quinze jours aux exécuteurs testamentaires qui ont élu domicile au bureau du soussigné.

GUSTAVE LAMOTHE,
Avocat.
35 rue St Jacques,
Montréal.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Canadiens-Français

Les membres sont avertis par le présent avis de se rendre à la Salle du Cabinet de Lecture Paroissial, No 1717, rue Notre-Dame au-dessous de notre salle, LUNDI, le 6 Mars à 7.30 heures, pour assister à une assemblée générale, convoquée pour recevoir le rapport des Directeurs et celui des Censeurs sur la situation de la soc été, et pour l'élection de nouveaux directeurs.

Les membres n'oublieront pas que pour avoir droit de vote il faudra qu'ils soient munis de leur livret de reclamare.

Par ordre,
FRS HURTUBISE,
46-3 Sec.-Trés.

FOURNITURES POUR HOMMES

à des prix plus bas que le prix coûtant chez DEMERS

1860 RUE NOTRE - DAME.

LE VITALISEUR DE HAZELTON

Pour la faiblesse organique, l'affaiblissement de la mémoire, le manque d'énergie, la décadence physique, causés par des excès, produisant quelques-uns des effets suivants : la sensibilité des nerfs, la débilité, l'obscurcissement de la vue, la méfiance de soi-même, la mémoire défectueuse, les boutons sur la figure, la perte de l'ambition, la mélancolie, la dyspepsie, le rabâchisme, la perte de la virilité, le mal dans le dos, etc. Prix, $2.00 pour le traitement d'un mois. Discrètement. Privément. Pas de mercure. Cas curables garantis.

Ecrire pour renseignements, en envoyant un timbre-poste de trois centins.

Adresse :—J. E. HAZELTON, pharmacien, 308 rue Yonge, Toronto, Ont.

ASSISTEZ à la VENTE A BON MARCHÉ FORCÉE

DE DEMERS

1860 RUE NOTRE - DAME.

SITUATIONS VACANTES

UN ETUDIANT pourrait facilement gagner quelques piastres en venant tous les soirs aider un élève à préparer un brevet de médecine. Adresse au No 151 rue St-Denis. 45-jno

ON DEMANDE une cuisinière au No 41 rue Cherrier. 46-3

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre, s'adresser 767, rue St-Denis 46-3

ON DEMANDE immédiatement une laveuse, 25 Côte St-Lambert. 46-3

ON DEMANDE un jeune homme de 17 à 18 ans, bien recommandé, pour une épicerie. S'adresser coin des rues Notre-Dame et Décary ville Maisonneuve. 46-1

ON DEMANDE une servante. S'adresser au No 93 rue St-Hubert 46-3

ON DEMANDE un peintre de voiture d'une couple d'années d'expérience, s'adresser au No 2253 rue Notre-Dame. 46-3

ON A BESOIN d'une jeune fille pour avoir soin des enfants, s'adresser au No 19 rue Ernest. 46-4

ON DEMANDE un bon forgeron général et un aide chez E. Mercil & Fils No 217 rue Sanguinet. 46-3

ON DEMANDE des filles pour coudre dans les habits, S'adresser au No 401 rue Lagauchetière. 46-2

ON DEMANDE des couseurs dans les (turns.) S'adresser au No 2650 rue Notre-Dame. 46-2

ON DEMANDE une servante au No 249 rue St-Elisabeth. 45-3

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 93 rue St-Denis. 4223

ON DEMANDE un commis d'expérience dans la peinture et la ferronnerie pour prendre l'administration d'un magasin. S'adresser par lettre 1541 rue Ste-Catherine. 45-6

ON DEMANDE un peintre de voiture pour aller travailler aux Etats-Unis, bon salaire, place permanente. S'adresser au No 393 rue Montcalm. 45-3

ON DEMANDE pour une affaire nouvelle un agent solliciteur de première classe et pouvant contrôler des sous-agents. Salaire ou commission. S'adresser par lettre à X., bureau de L'ETENDARD.

AUX MARCHANDS

Position de TENEUR DE LIVRES ou ASSISTANT sollicitée par un jeune homme de dix années d'expérience dans le Gros, connaissant à fond les deux langues et pouvant produire ou donner les meilleures recommandations d'hommes éminents.

S'adresser à X. Z., L'ETENDARD.

BELLE SPECULATION

Aux acheteurs d'en profiter.

Les exécuteurs testamentaires de feu C. P. Charland, Ecr., avocat de Joliette, vendront la magnifique résidence privée de la succession à l'enchère le **1er Avril** prochain sur les lieux même.

Conditions faciles, titres parfaits.

D. DESORMIERS & J. A. CHARLAND
j31m-1mv Exécuteurs testamentaires.

MUSIQUE BON MARCH

Notre édition à 10c de la fameuse Valse La Tosca est maintenant prête, prix régulier 60c, aussi de la célèbre Patrouille comique 10c, vendu ailleurs 50c, aussi la marche Garfield par Mack, facile et plus jolie que la marche Grant 10c, Nous avons reçu une nouvelle cargaison de New-York Glyde valse 10c, nous en avons vendu 100 en une semaine. Aussi vers le 10 courant nous recevrons deux morceaux parisiens, savoir : a l'Hypodrome, Galop par Jules Vasseur 30c, Augusta Valse, par V. Masseur 30c, ce sont la moitié des prix réguliers.

WALTER STREET
29 rue Bleury et 2326 rue Ste-Catherine

Tonique Nerveux

— DU —

PERE KOENIG

CERTIFICAT

Maladie Disparue

Le Rév. H. C. McDonough, de Lowell, Mass., rend le témoignage suivant : Il y a un cas dont j'ai eu connaissance, et auis pouvant de profiter de l'occasion présente de prendre sur moi-même de faire connaitre l'immense bien produit par le Tonique Nerveux de Koenig, sur une jeune demoiselle atteinte d'une maladie nerveuse dès son enfance. Sur ma recommandation, elle se procura le remède ou tonique, et depuis trois mois qu'elle en fait usage ses convulsions épileptiques auxquelles elle fut si longtemps sujette, ont entièrement disparu.

Une lettre de Montréal

Publiée par le *True Witness and Chronicle*, Montréal, Canada, le 24 octobre 1888.

Nous avons reçu une lettre d'un de nos citoyens les mieux connus de Montréal, M. E. Boisvert, lequel écrit : Que sur recommandation du Très Rév. M. Marchand, de Drummondville, P. Q., de faire usage de votre Tonique Nerveux, vu qu'il était attaqué de la maladie la plus épouvantable et difficile à guérir : l'épilepsie—est aujourd'hui fier de mentionner que quelques bouteilles de ce Tonique Nerveux du Père Koenig l'ont entièrement guéri après des épreuves d'une période de huit ans, et recommande de tout son cœur aux malades souffrant de n'importe quelle maladie nerveuse, d'essayer ce remède.

Ce remède qui a été préparé par le révérend KOENIG à Fort Wayne, Ind., depuis une dizaine d'années, est manufacturé sous la direction par la CIE MEDICINALE DE KOENIG, 50 W. Madison, coin rue Clinton Chicago, Ill., $1.25 la bouteille, 6 pour $6.00.

EMILE BOISVERT,
GERANT-GENERAL
No 11 rue Gosford.

A vendre chez
ED. LEONARD,
113 rue St-Laurent.

Par E. R. CAREAU

Agents d'Immeubles,
57 rue St-Gabriel.

A LOUER plusieurs logements de quatre appartements avec pantry et portemanteaux, le tout en bon ordre situé sur la rue Panet près de la rue Ontario. Loyer variant de $5.50 $6.00 et $6.50.

E. R. CAREAU,
57 rue St-Gabriel.

A LOUER au No 256 rue St-André, haut de maison contenant 7 appartements avec bain et w.-c., (très grande cour.)

E. R. CAREAU.
57 rue St-Gabriel.

A LOUER rue Murray près de la rue Notre-Dame, logement de 6 appartements loyer $12.50.

E. R. CAREAU.
57 rue St-Gabriel.

A LOUER rue Murray, tout près de la rue Notre-Dame, magasin à 2 vitrines avec logement en arrière. Prix $12.00 pas de taxes.

E. R. CAREAU,
57 rue St-Gabriel.

A LOUER Cote St Paul maison de 6 appartements avec bas côté, le tout en bon ordre, grand jardin. Loyer $6.50 pas de taxes.

E. R. CAREAU,
57 rue St-Gabriel.

A VENDRE

Au No 1517 rue Notre-Dame, un stock de meubles, poeles, pianos, etc.

A LOUER

1521 rue Notre Dame bureau ou office et logement pouvant servir pour un médecin ou dentiste.

173 et 175 rue Jacques-Cartier, 1 bâtisse à 3 étages, de la grandeur de 30 x 36 pieds, pouvant servir comme boutique, entrepôt ou manufacture avec terrain vacant, possession immédiate au 1er mai.

Aux Nos 177 et 179 rue Jacques-Cartier, une grocerie avec logement, dans une bonne place d'affaires.

140 rue Amherst, une bâtisse avec une grande cheminée en brique avec terrain vacant pouvant servir pour une manufacture.

S'adresser à
O. COURTEMANCHE,
5-jno 1517 rue Notre-Dame.

A VENDRE

Le droit d'exploiter, dans la Puissance du Canada pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17590 du 5 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whiskey.

FRANKFORT WHISKEY PROCESS CO
DUNCAN MCCORMICK, agent,
No 151 rue St Jacques, Montréal.

LOTS A VENDRE

A vendre dans la ville de Longueil, 4 lots de 50 pieds de front sur 150 de profondeur, et faisant front sur une rue de 80 pieds. Prix $75.00 chacun. S'adresser au No 86 rue St André. 275

PROF. O. FORTIN

MEDECIN VETERINAIRE

Bureau et Infirmerie : 679 rue Craig.
Téléphone Fédéral 687.
Téléphone No 1903.
Service à toute heure.
Résidence : 148 rue du Champ de Mars.
HEURES DE BUREAU—8 hrs à 10 hrs a. m. 5 hrs à 1 hrs p. m, 41-1an

ARGENT à PRÊTER

SUR HYPOTHÈQUE

PAPINEAU, MARIN & MacKAY,
NOTAIRES
No 56 rue St Jacques
1a-30

E. R. CAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

57 RUE ST-GABRIEL

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

Nos 11 et 17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boîte : 1414 Bureau de Poste.—Elévateur
Téléphone 606.

Au Clergé et aux Familles

VIN DE MESSE approuvé par Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, Mgr Walsh, Evêque de London, Ont.

VIN DE TABLE Claret St Georges, qualité extra. Pur jus de la vigne des célèbres vignobles de M. Guindon, Sandwich, Ont.

EN VENTE chez les principaux marchands de vins et épiciers de gros. 211

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Le soussigné prend la liberté d'informer ses pratiques et le public en général que, vu l'élargissement de la rue Saint Laurent, il a transporté son ancienne pharmacie au magnifique magasin neuf, No 122 de la même rue, (coin de la rue Lagauchetière), et que son établissement est monté sur le meilleur pied. Il espère, en portant la plus grande attention aux affaires et en n'employant que des commis parfaitement qualifiés, mériter de la part du public le même encouragement que par le passé.

HENRY R. GRAY, pharmacien et chimiste. 122 rue St Laurent, coin de la rue Lagauchetière, Montréal. Etabli en 1859. 25-1an

Colonne Carsley

Montréal 27 Février 1890.

EFFETS DE MENAGE

Rideaux en dentelles

Nouvelle expédition de rideaux en dentelles, blanche et crême, venant d'arriver;

DENTELLE NOTHINGHAM
BELLE SUISSE
GUIPURE D'ART
BRODEE ou PLUMETES
MADRAS SCHRIM

Et une variété de nouveautés en rideaux de fantaisie,

S. CARSLEY

IMPORTES

Rideaux en chenille, tapestry et barres de toutes grandeurs, nouvelles marchandises.

TAPISTRY

Un certain nombre de très jolis rideaux tapestry offerts à des prix moindres que celui du coût pour les fabricants:

JOLIS

Rideaux en peluche et soie offerts à des prix avantageux,

DRAPERIES D'ART

Nous venons d'ouvrir plusieurs caisses de mousseline d'art depuis 7½c la verge avec simple ou double bordure:

Veritable soie de Chine

32 POUCES

Très belles soies à rideaux dans toutes les dernières nuances de l'art.

BRODEE

Mousseline blanche brodée, dernière nouveauté pour rideaux depuis 25cts la verge.

S. CARSLEY

Departement de tapisserie

Tapestry, Soie Brute, Brocatelle, Indian Weaves, Tapestry Persan, Brocades frisés, Peluche et différents autres genres.

FRANGES

Un grand assortiment de belles franges pour fournitures à la

MOITIE DU PRIX

Belles franges pour corniches, de belles couleurs à la moitié du prix.

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Articles en Cuivre, Porte-chapeaux, Porte-Journaux, Porte-Musique, Porte-Balais, etc., etc.

Porte-serviettes brevetés

complet avec anneaux, pôle, chaîne et monture en cuivre, 83

POLES A RIDEAUX

Poles à rideaux en cerisier, acajou, noyer, ébène et frêne antique.

— AVEC —

de jolis boutons en cuivre, complets avec anneaux, depuis 25c.

Articles en cuivre

Chaînes pour rideaux, crochets, crochets pour ornements, etc., etc. Baguettes en cuivre, de toutes grandeurs,

Chez S. CARSLEY

COUVREPIEDS BLANCS

Nous venons d'ouvrir plusieurs caisses de nouveaux Couvrepieds pour le printemps en rayons, Coudoir, Marcellin, Toilette, Alhambra, Terry, Crib.

COUVERTES

Vue notre grande vente de couvertes, nous avons été forcés de faire de gros achats durant ce mois. Ces marchandises ayant été achetées tard, cette saison, nous pouvons les offrir à très bas prix.

TAPIS

Bruxelles, Wilton, Velours, Tapestry récemment arrivés.

Nouvelles Marchandises

Nous venons de recevoir un assortimet spécial de nouveaux tapis.

Tapis de Laine

100 pièces de nouveaux tapis de laine, beaux dessins.

BAS A BON MARCHE

25 caisses de bas échantillons mis en magasin lundi matin.

Consistant

en une grande partie en échantillons des vogageurs européens belle marchandise unie et par côtes.

S. CARSLEY

Indiennes et Satines

Nous montrons actuellement le plus grand assortiment d'indiennes du Canada.

Satines de Fantaisie

Très beaux dessins ; venant directement des fabricants.

Drillettes

250 patrons de jolis drillettes marqués 12 cts la verge.

Apparence de Tweed

Galetas Ataleas
Barrés Moscovites

Chambray barré et plaid

PARAPLUIES

Parapluies pour dames ; grande variété de manches,

IVOIRE SCULPTE
ARGENT OXYDE
ARGENT PUR

Parapluies en soie véritable Titania et Leventine.

Chez S. CARSLEY

PARAPLUIES

Parapluies pour messieurs, un grand assortiment, en bonnes couvertures et en jolis manches.

CANNES

Cannes en 21 sortes de bois, magnifiques pommes

Pommes en Corne
Ebène, montés en argent
Ebène, montés en or,
Malacca
Montés en argent pur
Molacca
Montés en or pur.
Chez S. CARSLEY

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773 1775 ET 1777

Rue Notre-Dame

MONTREA

VENTE IMPORTANTE DE DIAMANTS ET BIJOUTERIES

A L'ENCAN

Nous avons reçu instruction de M. Fortnier & Cie, qui se retirent du commerce, de vendre sur les lieux, No 171 rue St-Laurent, tout leur assortiment de bijouteries, consistant en diamants, montres d'or et d'argent pour dames et messieurs, anneaux d'or Epingles, Boucles d'oreilles, Sets Chaines Albert, Bagues en diamants, Bagues d'or avec pierres précieuses, Argenterie, Bijoutiers, Plats, Paniers à fruits et à bicuits, services à thé et argent, Horloges en grande variété, un grand assortiment de boîtes en poliche, et tous les divers articles que l'on peut trouver dans un magasin riche et bien assorti en bijouteries.

La vente Samedi et Lundi, le premier et le 3 Mars prochain à 2.30 et 7.30 h s p.m. sans reserve, No 171 rue St-Laurent. Nous ferons une vente spéciale des tablettes, des vitrines et du loyer du magasin pour le reste de l'année, et elle sera annoncée plus tard.

DARTON & McDONALD,
Encanteurs.
153

VENTES A L'ENCAN DU PRINTEMPS

Nous prenons la liberté d'annoncer que nous remplissons rapidement la liste des ventes pour les mois de mars et avril.

Ceux qui ont l'intention de vendre à l'encan ne devraient pas manquer de s'adresser à nous le plus tôt possible, afin de s'assurer du choix des dates des ventes.

Nous donnons une attention personnelle à toutes les affaires de cette branche d'affaires, et nos amis peuvent être assurés qu'ils seront satisfaits des résultats de nos ventes.

Pour la commodité d'un grand nombre qui désirent cesser de tenir maison pendant quelques mois, nous avons d'unes récentes installations pour l'emmagasinage de meubles dans les étages supérieurs de notre entrepot, tout à fait à l'abri des atteintes des inondations. Et toute chose est soigneusement arsangée par des hommes experimentés.

Des avonces libérales sont faites sur les articles qui nous sont consignés pour la vente.

DUFF & FRASER,
320, 322 et 324 rue St Jacques.

Vente importante, roulant de ferme d'une grande valeur